Nations Unies A/67/PV.21



Documents officiels

21^e séance plénière Lundi 1^{er} octobre 2012, à 18 heures New York

Président :	M. Jeremić	(Serbie)
-------------	------------	----------

La séance est ouverte à 18 h 10.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Dessima Williams, chef de la délégation de la Grenade.

M^{me} **Williams** (Grenade) (*parle en anglais*) : L'honneur m'échoit de prendre la parole à la soixanteseptième session de l'Assemblée générale au nom de M. Tillman J. Thomas, Premier Ministre de la Grenade, et du peuple grenadien.

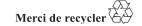
La Grenade salue le travail accompli par l'ONU au cours de l'année écoulée et félicite plus particulièrement le Président sortant, le diplomate qatarien M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, de son dynamisme à la tête de l'Assemblée. Nous plaçons toute notre confiance en vous, Monsieur le Président, ainsi qu'en votre équipe, pour la période à venir et nous nous réjouissons à la perspective de vous voir guider nos travaux cette année placés sous le thème général « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international ». La Grenade exprime toute son estime et tout son appui au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, que nous remercions de son dynamisme et de son dévouement constants et compétents au service des États Membres.

La Grenade renouvelle son attachement indéfectible aux principes de l'ONU, tels qu'énoncés dans la Charte. Notre attachement, sur les plans national et international, aux normes de paix, d'égalité et de justice, ainsi qu'aux droits de l'homme et au multilatéralisme, est manifeste. Au cours de l'année écoulée, la Grenade a ratifié plusieurs traités, dont le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, et déposé les instruments de ratification pertinents auprès de l'ONU. Avec sa ratification, la Grenade est devenue l'État Membre ayant permis l'entrée en vigueur du Statut de Rome. Cela illustre combien nous sommes attachés au principe d'état de droit, qui résonne en chaque Grenadien car nous avons à cœur de réaliser la justice et de lutter contre l'impunité. La Grenade accueille avec satisfaction de la Déclaration de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'état de droit aux niveaux national et international (résolution 67/1) du 24 septembre, et elle a l'intention de verser une contribution volontaire pour faciliter sa mise en œuvre.

Sur le plan national, en avril, le Parlement a adopté la Loi de réforme législative et politique pour l'élimination de la violence contre les femmes. Nous sommes conscients que la simple adoption d'une loi ne suffit pas à modifier des attitudes et des pratiques culturelles profondément ancrées dans la société, et nous avons donc lancé des projets de sensibilisation de la population et de renforcement des capacités de l'appareil d'État, entre autres initiatives. Nous allons continuer dans cette voie de garantie des droits de chacun, car

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

12-52570 (F)



nous sommes convaincus que le droit et la sécurité sont des conditions sine qua non pour faciliter le règlement pacifique des différends, qui est lui-même le fondement d'un environnement international pacifique. De fait, la démocratie, la bonne gouvernance, l'intégration sociale, le règlement des conflits, le développement et le progrès durable de manière générale ont tous à gagner du respect de l'état de droit à l'intérieur de nos pays et au sein du système international.

La Grenade est un petit État insulaire développement. La nature s'est montrée particulièrement généreuse avec nous, et notre peuple est exceptionnellement travailleur et enthousiaste. Pourtant, les fruits de la nature et de nos propres efforts ont été gâtés par l'ouragan Ivan en 2004, l'ouragan Emily en 2005 et l'émergence de la crise financière et économique mondiale en 2008. Néanmoins, nous demeurons convaincus que nous restons sur la voie de la réussite, grâce à nos propres efforts et à l'appui de la communauté internationale et de cette grande organisation qu'est l'ONU.

De l'avis de la Grenade, le point d'orgue de l'année écoulée a été le fait que la communauté internationale a renouvelé son engagement politique en faveur du développement durable. D'ailleurs, l'intérêt porté à cette question continue de croître et de se renforcer. Le développement durable est une des priorités déclarées de la Grenade, et c'est aussi une priorité pour l'Organisation cette année puisque le Secrétaire général a annoncé que la question du développement durable figurerait en tête des préoccupations de son second mandat, et que vous en avez vous aussi, Monsieur le Président, fait une priorité.

En juin, plus de 120 chefs d'État et de gouvernement ont approuvé à Rio un modèle de développement durable. Le document final adopté à cette occasion et intitulé « L'avenir que nous voulons » affirme que « Nous sommes déterminés à prendre d'urgence des mesures pour réaliser le développement durable » (résolution 66/288, annexe, par. 12). Les dirigeants sont convenus d'élaborer des politiques et des programmes promouvant une attitude d'ouverture sociale pour apporter rapidement et équitablement la prospérité et de le faire d'une manière qui suscite l'espoir et crée de nouveux moyens de subsistance pour les générations à venir.

Compte tenu de ses immenses ressources vertes et bleues et de l'utilisation intelligente qu'en fait notre population, la Grenade se considère depuis longtemps comme une île exemplaire en termes de viabilité. Ce constat définit d'ailleurs les contours du cadre politique intégré qui oriente notre mode de consommation et de production, comme en témoignent nos cinq piliers stratégiques de développement : développement de l'énergie, éducation, santé et bien-être, technologies de l'information et des communications, tourisme et hospitalité, et agro-industrie.

La Grenade est donc déterminée à suivre la voie d'un développement durable. Notre politique énergétique, qui a pour objectif de réduire la consommation des combustibles fossiles de 20 % d'ici à 2020 et de faire de la Grenade un pays aucun effet sur les émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2030, est le fer de lance de nos efforts résolus. Notre secteur de l'industrie est rapidement en train de devenir un secteur qui produit des marchandises locales, vertes et biologiques, et le secteur de l'hôtellerie est lui aussi en train de réduire son impact sur l'environnement.

Il convient de rappeler que la Grenade est en train de se reconstruire progressivement après que les ouragans de 2004 et 2005 ont causé des pertes évaluées à 204 % de son PIB par la Banque mondiale. Nous avons considérablement avancé dans notre tâche de relèvement grâce à la générosité de nos voisins et de nos amis du monde entier, ce dont nous leur serons éternellement redevables et reconnaissants.

Depuis 2008, la situation a été compliquée par la récession financière et économique mondiale, qui est en train d'annuler nos efforts de développement en raison de la baisse de la fréquentation touristique et des recettes portuaires, et même de la diminution des transferts de fonds. Toutefois, nous notons avec profonde satisfaction qu'au moment où notre économie connaît un ralentissement en conséquence directe de la crise économique mondiale, nos voisins nous viennent une nouvelle fois en aide.

La Grenade est considérée comme un pays à revenu intermédiaire et pourtant sa stabilité et sa croissance sont compromises par de sérieuses difficultés socioéconomiques. Nous sommes confrontés au coût élevé des carburants et des denrées alimentaires, aux dépenses liées à la lutte contre le trafic de drogue et des armes légères et de petit calibre et les crimes apparentés, et à l'augmentation du chômage et de la pauvreté.

Or l'élément récurrent à cet égard est que, comme tant d'autres pays des Caraïbes et petits États insulaires en développement et par rapport aux pays qui en sont à l'origine, la Grenade est touchée de façon

disproportionnée par la crise financière et économique, les émissions de gaz à effet de serre et la production d'armes et de drogues illicites, alors qu'elle contribue le moins à ces fléaux et que ses capacités de lutte sont de fait bien inférieures.

Quelle est donc la voie à suivre? La solution réside principalement dans l'amélioration du contexte interne. Nous y parvenons grâce à nos lois et à nos politiques socioéconomiques et grâce à notre esprit national de persévérance. Entre autres nombreuses initiatives, la Grenade coorganisera, en janvier 2013, une réunion dans les Caraïbes avec l'entrepreneur et grand innovateur, Sir Richard Branson, sur les moyens de garantir la gestion durable de nos ressources marines et côtières.

Mais, les petits États insulaires ont besoin d'une politique internationale de soutien beaucoup plus énergique face aux changements climatiques et d'avoir accès à des financements peu coûteux pour avancer véritablement vers plus de viabilité. C'est ainsi que nous pourrons préserver les progrès difficilement acquis à ce jour pour ce qui est des objectifs du Millénaire pour le développement et c'est ainsi que nous pourrons continuer à progresser. Nous espérons d'ailleurs être guidés par les objectifs de développement durable et par le programme de développement pour l'après-2015 à l'appui de notre ambitieux programme de transformation socioéconomique.

Nous demeurons convaincus que la paix et la sécurité et une réduction des dépenses militaires au niveau international auront en effet bénéfique sur la reprise économique mondiale, laquelle, par ricochet, sera positive pour le financement du développement durable. Nous ne connaîtrons pas de reprise durable tant que les grandes économies, dont dépend la santé de nos propres économies, ne redémarreront pas. Par conséquent, nous demandons aux pays en développement de tenir les promesses qu'ils ont faites et nous restons des partenaires enthousiastes de la coopération Sud-Sud.

Tous les responsables en Syrie doivent mettre fin aux pertes de vie dans ce pays, qui atteignent un nombre vertigineux. Le conflit doit être réglé sans délai par la négociation politique, et nous réaffirmons l'appui de la Grenade aux efforts de diplomatie menés, entre autres, par l'ONU et la Ligue des États arabes. Nous demandons à ce que soient mises en place des politiques d'intégration et d'ouverture qui répondent à toutes les aspirations légitimes de toutes les composantes de la société au Moyen-Orient et ailleurs.

Nous renouvelons notre appel à la création d'un État pour le peuple palestinien au terme d'un accord sur la solution des deux États négocié avec Israël, dans le cadre d'un plan de paix. Les injustices que subissent les Palestiniens, notamment le chômage, la pauvreté et les déplacements à grande échelle, doivent cesser immédiatement. Nous appuyons pleinement les aspirations légitimes du peuple Palestinien, dirigé par son gouvernement, l'Autorité palestinienne. Nous sommes convaincus que les deux nations peuvent coexister côte à côte dans la paix et l'harmonie, comme de nombreux autres pays.

La Grenade saisit cette occasion pour présenter une nouvelle fois ses condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple des États-Unis et aux familles endeuillées de l'Ambassadeur Chris Stevens et de ses collègues. Nous déplorons ces actes absurdes et continuons de demander que tous les diplomates en poste à l'étranger soient mieux protégés.

La Grenade plaide pour que cesse le trafic d'armes dans toute la région des Caraïbes et pour que l'on parvienne rapidement à un accord ferme et global sur les armes légères et de petit calibre. Nous renouvelons également notre appel pour que la mer des Caraïbes continue d'être une zone de paix et de développement et pour que nos eaux ne soient plus une route de passage pour les déchets nucléaires.

La Grenade attend avec intérêt la troisième Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement en 2014, et nous demandons à la communauté internationale de soutenir largement et pleinement cet événement. Nous demandons en outre à l'Assemblée générale de proclamer l'année 2014 Année internationale des petits États insulaires en développement afin de mieux faire connaître notre situation particulière et de mobiliser l'appui international en faveur de notre développement durable. Nous avons déjà reçu le soutien de la Chine dans le domaine de l'efficacité énergétique, de la Norvège dans celui des énergies renouvelables, ainsi que de l'Australie.

Sans un régime climatique juridiquement contraignant pour préserver l'intégrité de l'environnement, les petits États insulaires en développement caribéens et autres n'auraient plus la possibilité de parvenir bientôt à la durabilité, et certains pourraient même disparaître. En conséquence, nous estimons que la dix-huitième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les

changements climatiques, qui se tiendra prochainement à Doha (Qatar), nous donnera l'occasion de nous éloigner résolument de ce scénario, et nous nous félicitons de la détermination de l'Union européenne à convenir d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto et à s'accorder sur le financement de la lutte contre les changements climatiques. Nous appelons d'autres pays développés à faire de même, et nous demandons au Secrétaire général d'encourager les États parties à faire en sorte de mettre au point un nouveau traité contraignant sur les changements climatiques avant 2015, et à mettre en place un financement ininterrompu de la lutte contre les changements climatiques dès janvier 2013.

Si l'ONU veut rester le fer de lance du développement durable, de la paix et de la sécurité, elle doit être réformée. L'élément charnière de ce changement doit être la réforme du Conseil de sécurité, notamment afin d'y prévoir un siège pour les petits États insulaires en développement. Seule une ONU revitalisée pourra conserver son rôle historique et continuer de guider le monde, y compris les institutions financières internationales, à travers les turbulences géopolitiques qui déstabilisent l'ordre économique et financier mondial. Une réorganisation n'implique toutefois pas d'éliminer des programmes pays essentiels, notamment pour les petits pays. L'ONU doit poursuivre son œuvre irremplaçable en faveur des femmes, et la Grenade est heureuse de siéger au Conseil d'administration d'ONU-Femmes et de contribuer à ses initiatives.

La revitalisation et la réforme doivent également intervenir aux Caraïbes. Dans ce but, nous appelons à la levée complète du blocus économique, commercial et financier de Cuba, notre sœur caribéenne. L'embargo imposé à Cuba par les États-Unis il y a maintenant près de 50 ans est totalement contraire à l'esprit de la Charte des Nations Unies. La levée de cet embargo a été expressément demandée par les dirigeants de la Communauté des Caraïbes, ainsi que par l'écrasante majorité des États Membres de l'ONU. Cuba joue un rôle important en matière d'aide humanitaire et de développement dans les Caraïbes et la levée de l'embargo, qui signera sa libération économique, lui permettra d'apporter une contribution plus importante encore, grâce à la dynamique de la coopération Sud-Sud croissante En outre, Cuba joue désormais un rôle de facilitateur et de médiateur dans l'une des crises politiques les plus longues de l'hémisphère, contribuant ainsi considérablement à la paix et à la sécurité dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Deux ans après la catastrophe naturelle inouïe qui a frappé notre sœur, Haïti, en 2010, des milliers d'Haïtiens sont toujours sans abri et dans la détresse, tandis que leur Gouvernement manque des fonds nécessaires pour achever la reconstruction nationale. La Grenade remercie d'abord tous ceux qui ont fait des promesses de dons, et les ont honorées, en faveur du peuple haïtien, car toutes les populations des Caraïbes sont unies. La Grenade maintient son attachement au respect de cet impératif, et nous relançons notre appel à la communauté internationale pour qu'elle honore tous ses engagements et, lorsque c'est possible, qu'elle contribue davantage aux besoins d'Haïti sur les plans humanitaire et du développement.

Il y a 100 jours à peine, à Rio de Janeiro, notre Premier Ministre, M. Tillman Thomas, a déclaré :

« L'ONU est indispensable pour l'avenir dont nous avons besoin. La Grenade estime que l'ONU est la mieux placée pour prendre des décisions qui touchent la vie politique internationale. En effet, l'ONU a toute la légitimité requise pour imposer son autorité, assurer le consensus et générer la confiance nécessaire entre toutes les parties prenantes mondiales. Nous renouvelons notre engagement envers l'ONU et appuyons ses réformes. »

Pour terminer, le 6 août, la Grenade est entrée dans l'histoire, en remportant sa première médaille olympique, l'or dans le 400 m masculin, devenant ainsi selon certains calculs le pays au ratio de médailles/ habitant le plus élevé du monde. Notre peuple n'a pas encore terminé de célébrer cette médaille d'or. On a aussi longuement célébré dans le monde le moment où le vainqueur de la finale, Kirani James, a fait preuve d'une grande élégance en embrassant son concurrent - avec lequel il a également échangé son dossard -Oscar Pistorius, l'incroyable Sud-africain amputé des deux jambes, qui, en dépit d'une course extraordinaire, est arrivé quelques secondes après celui qui deviendra peu après champion olympique. Ce n'était qu'un simple geste grenadien d'admiration, d'amitié et de solidarité mais qui soulignait également le fait que l'esprit humain doit prévaloir dans les relations entre les personnes et, sans doute, entre les nations. Ce simple acte de reconnaissance du droit, et plus important encore, de la noblesse d'un autre être humain a fait de ces deux coureurs deux frères, l'un sud-africain, l'autre grenadien, unis dans leur humanité.

Nous appelons cela l'esprit Kirani, et nous voulons charger cette institution de l'esprit Kirani, « charger » au sens de lui donner de l'énergie, « charger » au sens de lui ordonner de faire de même; « charger » au sens d'assumer sa responsabilité collective envers notre humanité; et « charger » au sens d'insuffler à chaque pays et chaque peuple son propre dynamisme.

Le Président (parle en anglais): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Stuart Beck, Président de la délégation de la République des Palaos.

M. Beck (Palaos) (parle en anglais): Cette année, le débat général s'est ouvert sur une Déclaration (résolution 67/1) des dirigeants du monde qui réaffirmait que l'état de droit doit guider notre action collective devant les difficultés. Les Palaos sont très fiers de s'associer à cette déclaration car notre histoire nationale est inextricablement liée à l'état de droit international. Il n'y a pas si longtemps, les Palaos ont été le dernier des territoires sous tutelle de l'ONU à accéder à l'indépendance, après plus de 100 ans passés sous quatre administrations coloniales successives. Notre route sans pareille vers la liberté, nous a légué un héritage durable : un partenariat solide avec les États-Unis d'Amérique et une constitution qui garantit au peuple palaosien les droits et libertés consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Grâce à notre indépendance, nous avons préservé notre héritage, notre culture et notre environnement. Nos effort ont été récompensés cette année lorsque le seul site naturel et culturel classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 2012 a été celui des Îles Chelbacheb, aux Palaos. L'année dernière, d'ailleurs, le Programme des Nations Unies pour le développement a placé les Palaos au 49° rang mondial de son Indice de développement humain, mesure composite qui englobe l'espérance de vie, la santé, le niveau d'éducation et les conditions de vie. Nous sommes très fiers de ce classement, nous qui sommes un pays petit et nouveau. C'est une façon de saluer la réussite des Palaos.

Ayant tant obtenu, les Palaos ont fait en sorte de rendre à la communauté internationale ce qu'elle leur a donné et d'œuvrer à l'instauration d'un monde meilleur. Les Palaos sont fiers d'avoir fourni du personnel pour le maintien de la paix au Timor-Leste et aux Îles Salomon, et ils continuent de le faire aujourd'hui au Darfour.

Dès leur admission à l'Organisation des Nations Unies, les Palaos ont consacré toute leur énergie à lutter contre l'odieuse pratique de la pêche au chalut de fond en haute mer. Et bien que cela ait pris du temps et nécessité d'importantes négociations, l'adoption par consensus des deux résolutions 61/05 et 66/68, montre que nous pouvons contribuer à protéger les écosystèmes des fonds marins vulnérables et la diversité biologique à l'échelle mondiale.

En 2009, du haut de cette tribune, le Président des Palaos, Johnson Toribiong, a lancé la première volée, par souci de sauver la population de requins en diminution dans le monde. Lors de son discours au titre du débat général, il a annoncé la création du premier sanctuaire de requins au monde. La vitalité de l'océan dépend de l'exisence de populations de requins saines. C'est pourquoi nous nous félicitons de ce que des États et des territoires de toutes les régions de la planète se soient joints aux Palaos pour exprimer leur détermination à préserver les sanctuaires de requins. Aujourd'hui, plus de 3 millions de kilomètres carrés d'océan – soit à peu près 9 fois la superficie des eaux des Palaos – sont des eaux sûres pour les requins.

Les Palaos ont été aussi le premier pays à tirer la sonnette d'alarme concernant les répercussions des changements climatiques sur la sécurité. Ensemble avec nos frères et sœurs du Pacifique, nous avons agi très tôt pour dire que les changements climatiques représentaient un problème sécuritaire qui appelle une attention particulière de la part de chaque organe du système des Nations Unies. Il s'agissait d'une nouvelle et différente manière de réfléchir au problème. Certains, sceptiques, se sont demandé si des Casques bleus pourraient contenir la montée des eaux.

Mais 18 mois après notre initiative, l'Assemblée a adopté par consensus la résolution 63/281, invitant les organes concernés de l'Organisation des Nations Unies à redoubler d'efforts pour s'intéresser et faire face aux changements climatiques, notamment aux répercussions que ceux-ci pourraient avoir sur la sécurité. L'Allemagne a répondu à cet appel, lorsqu'elle a soulevé la question en juillet alors qu'elle a présidait le Conseil de sécurité. Grâce aux efforts de l'Allemagne et d'autres États au Conseil, nous avons maintenant une déclaration présidentielle historique soulignant les risques potentiels que les changements climatiques font courir à la sécurité et à la paix internationales.

La déclaration de l'Allemagne et la résolution 63/281 n'ont pas contenu la montée des eaux, mais elles ont contribué à modifier la façon dont nous comprenons et examinons la question des changements climatiques. Nul ne peut plus contester l'impact du changement

12-52570 5

climatique sur la sécurité énergétique, sur la sécurité alimentaire, sur la sécurité de l'approvisionnement en eau ou, en fait, sur notre intégrité territoriale. Nul ne peut encore nier que l'élévation du niveau de la mer et les sécheresses accablantes sont la cause du déplacement de populations dans le monde entier. Comme le Représentant permanent des États-Unis l'a dit lors d'une réunion du Conseil l'année dernière, il serait lamentable de nier les répercussions des changements climatiques.

Le monde est à la croisée des chemins s'agissant du développement durable. Nous avons conclu dernièrement les débats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et nous allons bientôt définir de nouveaux objectifs de développement durable, en nous concentrant de nouveau sur les petits États insulaires en développement. Pour les Palaos, cette étape est une occasion de mieux intégrer des océans sains et des pêches viables dans le cadre règlementaire du développement.

L'exploitation durable des pêches est vitale pour les Palaos. Pour nous, cela a toujours été et sera toujours une économie bleue ou pas d'économie du tout. Voilà pourquoi nous avons limité la pêche à la seine coulissante, convenu avec nos voisins de combler les lacunes de nos juridictions et mis en œuvre une stratégie innovante en matière de système de contingentement des jours de pêche par l'intermédiaire des parties à l'Accord de Nauru. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons préservé 58% de notre zone marine côtière grâce au réseau des zones protégées, interdit la pêche au chalut de fond et annoncé la création du premier sanctuaire de requins du monde.

Les Palaos ont eu l'honneur cette année de recevoir le prix Future Policy Award pour 2012, récompensant notre remarquable politique maritime et notre contribution très efficace à la gestion durable des océans et des côtes du monde pour le bien des générations actuelles et futures, grâce à l'adoption de la Loi sur le réseau des zones protégées et la Loi sur le sanctuaire de requins. Nous remercions le World Future Council, la Convention sur la diversité biologique, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Fondation Okeanos pour la mer et le Fonds pour l'environnement mondial de nous avoir apporté par ce prix une preuve généreuse de leur reconnaissance et de leur appui.

Les Palaos défendent trois principes clairs en matière de pêches dans le monde. Premièrement, les pêches mondiales devraient être justes. Si des bateaux de pêche en eaux lointaines veulent venir pêcher le poisson qui transite par les eaux des Palaos, ils doivent respecter nos lois. Ils doivent pêcher dans le cadre de nos limites et reconnaître notre droit de tirer profit de nos ressources naturelles. La pêche illégale équivaut à de la piraterie; elle nous prive de nos moyens d'existence et compromet notre sécurité.

Deuxièmement, les pêches mondiales devraient être viables. Nous devrions utiliser tous les moyens dont nous disposons pour atteindre un niveau de stocks susceptibles de garantir des pêches saines à long terme, ce qui implique, au besoin, la fermeture des pêches.

Troisièmement, les pêches dans le monde doivent se faire de manière responsable. Les rapports montrent que 87 % des stocks de poissons mondiaux sont actuellement pleinement exploités ou surexploités. Ce sont les pires chiffres jamais enregistrés. Les organismes régionaux de gestion de la pêche, qui sont à la place de l'Assemblée générale dans ce domaine, devraient faire mieux et être plus transparents. Nous sommes encouragés par le fait que les négociations aient permis cette année à la résolution sur la viabilité des pêches (résolution 66/88) de mieux refléter ces trois principes.

Les Palaos sont heureux de faire part du succès d'un certain nombre d'initiatives importantes prises au niveau national, que nous avions évoquées auparavant dans le cadre du débat général. Les Palaos ont pris des mesures innovantes pour réduire les émissions en utilisant l'énergie solaire dans nos aéroports, nos bâtiments publics et nos autoroutes. D'ici à 2020, 20 % de notre électricité sera générés à partir de sources renouvelables. Nous avons aussi mis en place avec succès un programme de prêts immobiliers verts pour aider au financement d'écomaisons. Ce programme qui a démarré grâce à un petit financement de l'Italie a fait dernièrement l'objet d'un atelier auquel ont pris part 13 institutions financières régionales, et il est envisagé de l'élargir à tout le Pacifique.

Les Palaos s'efforcent de se connecter au monde, littéralement. Beaucoup d'entre nous ici à New York ne peuvent l'imaginer, mais les Palos ne sont pas reliés à l'Internet à haut débit. Cela veut dire qu'aucun Palaosien ne peut regarder sur son écran une vidéo en continue de ce discours. Selon la Commission du haut débit de l'Union internationale des télécommunications, l'accès à la large bande est une condition préalable pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et une augmentation de 10 % de la pénétration de la large bande accroît le produit intérieur brut d'un pays

de 1,4 %. Nous sommes certains qu'une augmentation de 100 % améliorerait fondamentalement la santé, les affaires et l'engagement civils des Palaosiens. Nous sommes toujours à la recherche de partenaires qui nous aideraient à atteindre cet objectif.

L'année dernière, les Palaos se sont soumis à l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme. La recommandation la plus répétée par les membres du Conseil des droits de l'homme a été que nous devrions mettre en place une institution nationale des droits de l'homme. Avec l'aide de nouveaux partenaires, nous sommes en train de traduire en palauan les conventions relatives aux droits de l'homme, d'introduire des cours sur les droits de l'homme dans le monde dans les écoles palaosiennes, d'harmoniser notre législation, nos règlements et nos pratiques nationales avec les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et d'appuyer les programmes et les services concernant les droits de l'homme par l'intermédiaire de cette institution officielle.

Toutes ces activités ont été complétées par le remarquable travail effectué pour débarrasser les Palaos des restes d'engins explosifs de la seconde guerre mondiale. Comme l'a déclaré le Président Toribiong du haut de cette tribune l'année dernière, beaucoup de ces explosifs ne sont toujours pas désamorcés et sont découverts prés des écoles, des routes et des infrastructures publiques. Avec l'aide de nos partenaires, la plupart des munitions non désamorcées sont en cours de destruction. Nous espérons que quiconque s'intéresse à nos efforts participera à notre prochain atelier régional, prévu en octobre, afin de voir directement les bons résultats de la coopération établie entre le Gouvernement palaosien, les organisations non gouvernementales, les donateurs et la communauté locale, grâce à laquelle ce fléau est en train d'être éliminé de notre territoire.

Nous tenons à remercier nos partenaires pour leur ferme appui et leur solide amitié, qui nous ont permis de lancer ces projets et d'autres projets importants. Les Palaos remercient particulièrement les États-Unis, le Japon, l'Australie et la République de Chine (Taiwan).

Les Palaos continuent de croire que la participation véritable de Taiwan au système des Nations Unies aidera à mieux promouvoir l'efficacité, les objectifs et les idéaux de ce dernier, y compris ceux de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Les Palaos apprécient vivement le thème du débat général choisi cette année par le Président « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international ». Il est plus important que jamais que nous nous engagions à défendre la paix et que nous condamnions la violence où qu'elle se produise. À cette fin, les Palaos condamnent de la manière la plus énergique possible les récentes attaques dirigées contre des locaux diplomatiques au Moyen-Orient. Nous pensons comme le Président Obama que ces attaques « constituent également une attaque contre les idéaux mêmes sur lesquels l'ONU a été fondée » (A/67/PV.6, p. 11). Nous devons nous montrer vigilants dans nos efforts de protection de toutes les missions diplomatiques, où qu'elles se trouvent.

Plus près de nos rivages dans le Pacifique, les Palaos espèrent aussi que les tensions dans la Mer de Chine orientale se dissiperont et que tous nos voisins pourront entamer un dialogue plus pacifique.

Le Secrétaire général Ban Ki-moon a dit la semaine dernière que nous fermons délibérément les yeux sur les changements climatiques. Nous sommes inondés d'informations nous avertissant que la situation est dramatique. Pendant plus de 100 mois consécutifs, les températures ont dépassé les moyennes mondiales. Le monde a connu neuf des 10 années les plus chaudes jamais enregistrées depuis 2000. La banquise arctique est au niveau le plus bas de son histoire. Les récifs coralliens disparaissent à une vitesse alarmante. Au fin fond du récent rapport sur la gestion des risques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat se trouve une observation à l'intention des décideurs politiques des petits États insulaires, auxquels il est conseillé, d'envisager peut-être, dans certains cas, de réinstaller leurs populations ailleurs. Nous assurons aux membres de l'Assemblée que les Palaos n'ont aucunement l'intention de déplacer leur population. Nos îles sont leur terre natale. Elles sont l'essence même des Palaos. Je peux dire en toute confiance que les Palaos chercheront toutes les solutions légitimes possibles avant d'abandonner tout espoir.

La situation actuelle au sein de la Conventioncadre des Nations Unies sur les changements climatiques est inacceptable. Après plus de 20 années de négociations, nous avons épuisé les manières originales de faire comprendre que nos pays sont en train d'être détruits. Il semble malheureusement que les pays les plus vulnérables soient devenus des dommages collatéraux acceptables. Le monde connaît les causes

des changements climatiques. Une solution est à notre portée. Aucune armée ne se trouve sur notre chemin. Si rien n'est fait rapidement, tout le travail difficile mais productif que les Palaos et d'autres nations insulaires du monde ont réalisé n'aura servi à rien.

Gaspar Martins (Angola), Vice-Président, assume la présidence.

Pour terminer, nous savons que nous vivons une époque troublée, mais nous devons entendre l'appel lancé par nos dirigeants et nous laisser guider par la Charte des Nations Unies et la légalité internationale. Les Palaos continueront de fournir leur part d'efforts en étant la voix morale qui défend ce qui est bien, et en étant, nous l'espérons, un citoyen mondial modèle.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Carsten Staur, Chef de la délégation du Danemark.

M. Staur (Danemark) (parle en anglais): Dans un monde complexe, il est considéré comme sage sur le plan tant économique que politique de mettre l'accent sur la prévention plutôt que sur la guérison. Cela vaut aussi pour la crise économique mondiale, le développement durable, la réduction de la pauvreté, les conflits, comme celui de la Syrie, le commerce des armes et le désarmement. Dans ce contexte, l'inclusion des femmes dans les processus de prise de décisions politiques n'est pas seulement judicieuse, c'est un des instruments de changement les plus puissants.

Nos ressources naturelles subissent des pressions croissantes. D'ici à 2030, le monde aura besoin de 50 % de denrées alimentaires supplémentaires, de 45 % d'énergie supplémentaire et de 30 % d'eau supplémentaire. Il nous faut donc tracer une nouvelle voie pour notre avenir commun et élaborer un nouveau modèle de croissance et de développement économiques qui permettra de relever ces défis et de donner des perspectives aux prochaines générations.

En juin, à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), nous avons réalisé certains progrès, jetant les fondements d'un processus de transformation que nous devons poursuivre. Mais la maison doit encore être construite, et l'Assemblée générale doit fournir certaines des piliers importants à cette fin. Définir les objectifs de développement durable dans le cadre global du développement international après 2015, créer la nouvelle instance politique de haut niveau et renforcer le Programme des Nations Unies pour l'environnement sont des éléments clefs

des tâches que nous devons entreprendre. Le Danemark appuie vigoureusement l'initiative du Secrétaire général « Énergie durable pour tous » lancée en novembre 2011, et demeure déterminé à en réaliser les objectifs. L'accès à l'énergie durable, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation accrue des énergies renouvelables sont autant de conditions indispensables à la réalisation du développement durable à long terme. À Rio+20, une économie verte a finalement été reconnue comme l'un des instruments disponibles importants u pour instaurer le développement durable.

Nous devons travailler en étroite collaboration tant avec le secteur privé que la société civile si nous voulons réussir à transformer l'économie mondiale. Le Gouvernement danois, en partenariat avec les Gouvernements du Mexique et de la République de Corée, a créé l'année dernière un partenariat publicprivé réunissant des gouvernements progressistes, des multinationales, des institutions financières et des organisations internationales, y compris l'ONU, appelé lé Forum mondial sur une croissance verte. À la deuxième réunion du Forum, qui se tiendra dans une semaine à Copenhague, l'accent sera placé sur l'utilisation rationnelle et l'augmentation des ressources, en renforçant la nécessité de dissocier la croissance économique des pressions environnementales intenables et de recentrer nos efforts sur la création d'emplois décents.

Tout en déployant un ultime effort en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015, nous commencerons à préparer le cadre du développement international pour l'après-2015 et nous lancerons un débat sur la meilleure manière de définir des objectifs nouveaux et plus ambitieux audelà de 2015. Comme nous l'avons dit, les objectifs de développement durable doivent faire partie intégrante de cet exercice. Le Danemark est très favorable à ce que la promotion des droits de l'homme soit un instrument de développement, les droits étant considérés comme indivisibles et interdépendants. Cette approche fondée sur les droits vise à placer les personnes – les hommes et les femmes – au cœur de leur propre développement et à leur permettre de le prendre en main. Je voudrais aussi ajouter que pour les femmes, cela veut aussi dire avoir la possibilité de disposer de leur corps. C'est la raison pour laquelle le Danemark accueille avec satisfaction la mise en place aujourd'hui du groupe de travail de haut niveau sur la Conférence internationale sur la population et le développement. Parmi les éléments importants de cette approche fondée sur les droits figurent l'accès à

l'information, la participation à la prise de décisions et le renforcement de la participation de la société civile.

Il y a quarante ans, l'ONU a fixé un objectif aux pays développés : porter leur aide publique au développement à 0,7 % de leur revenu national brut. Chaque année depuis 1978, le Danemark dépasse cet objectif et notre aide publique au développement continuera d'augmenter pendant les années à venir. Nous demandons aux autres donateurs et aux donateurs potentiels, y compris les économies émergentes, d'accroître également leur aide.

Nous pensons que les États fragiles comme la Somalie, le Soudan du Sud, le Yémen, l'Afghanistan et le Mali, où la fragilité et les conflits entravent le développement et la réduction de la pauvreté et peuvent servir de terreau à l'instabilité, ont grand besoin d'un appui. Nous voyons des signes positifs dans ces pays, mais il subsiste de nombreux défis et il faudra donc un engagement politique résolu et constant, tant dans les pays eux-mêmes que de la part de la communauté internationale pour pouvoir les relever. Nous, membres de la communauté internationale, devons mieux chercher dans notre trousse de secours pour y trouver la juste dose d'intervention sous forme d'aide au développement et de politique sécuritaire, y compris des moyens de combattre le terrorisme et, dans certains cas, la piraterie. Dans les pays fragiles et touchés par des conflits, il importe de comprendre que sans sécurité, il ne peut y avoir de développement et que sans développement il ne peut y avoir de sécurité. Le Danemark participe activement à la promotion du New Deal pour l'engagement international dans les États fragiles, et nous coprésidons actuellement le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. Le développement pacifique et la prospérité des États fragiles est le pilier de notre politique de développement, comme on l'a vu tout récemment dans la région du Sahel. Tout comme le Dialogue international, le Danemark ambitionne de voir les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat solidement inscrits dans le programme de développement international de l'après-2015.

Nous devons également recourir à la coopération internationale pour réduire le nombre de conflits et définir des règles claires pour toutes les parties. Le commerce non réglementée et irresponsable des armes classiques est souvent la cause directe de souffrances humaines indicibles. Il déstabilise plus encore les États faibles et fragiles et entrave le développement. Il faut conclure de toute urgence un traité sur le commerce des

armes universelles et juridiquement contraignant et, de concert avec l'Allemagne, le Danemark a encouragé le Secrétaire général à continuer à préconiser en personne la tenue d'une deuxième conférence sur un traité sur le commerce des armes au début de l'année prochaine. C'est le moment d'agir, et nous appelons tous les membres de l'Assemblée à mener à bien et sans plus tarder les négociations sur un traité.

Je saisis la présente occasion pour demander encore une fois à la République populaire démocratique de Corée, et plus particulièrement à l'Iran, de se conformer au droit international et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il est de l'intérêt de l'Iran de prendre des mesures concrètes pour établir la confiance internationale dans le caractère exclusivement pacifique de son programme nucléaire. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est l'une des pierres angulaires de la coopération internationale sur le désarmement et la non-prolifération. Dans ce contexte, le Danemark appuie activement le travail mené par le Facilitateur finlandais pour organiser une conférence sur le Moyen-Orient visant à en faire une zone exempte d'armes de destruction massive et de matières connexes.

Le Danemark et l'Union européenne considèrent que l'état de droit est essentiel à la paix et la sécurité internationales, aux droits de l'homme et au développement. C'est un principe fondamental de la bonne gouvernance, par lequel l'État est responsable devant ses citoyens et garantit leurs libertés et droits fondamentaux, ainsi que leurs droits participatifs. C'est pourquoi nous nous félicitons du résultat de la Réunion de haut niveau sur l'état de droit aux niveaux national et international (résolution 67/1) tenue la semaine dernière, et des engagements pris par les États Membres. Le Danemark attend également avec intérêt le suivi effectif de cette réunion.

L'accord international sur la responsabilité de protéger conclu au Sommet mondial de 2005 a été, de la part de la communauté internationale, une déclaration indiquant clairement que les atrocités et les tragédies à grande échelle du siècle dernier ne doivent pas se reproduire au XXI° siècle. Le réseau mondial d'agents de liaison nationaux sur la responsabilité de protéger – une initiative lancée par les Gouvernements danois, ghanéen, costaricien et australien – vise à encourager et à aider les États à développer leurs capacités et leurs mécanismes nationaux pour la prévention des crimes et atrocités de masse. Nous appelons tous les États à nommer des agents de liaison nationaux sur la question et à adhérer

12-52570 **9**

au réseau existant, signalant ainsi leur engagement en faveur d'une prévention et d'une intervention rapide et énergique.

Nous voyons en ce moment même en Syrie un Gouvernement qui n'est pas à la hauteur de ses obligations morales et politiques, un Gouvernement qui, au contraire, a emprunté la voie de la violence pour étouffer les aspirations à la liberté, aux réformes démocratiques et aux droits de l'homme. En dépit de plusieurs promesses faites à la communauté internationale au cours de l'année écoulée, le régime d'Al-Assad n'a pas mis fin à la violence. Au contraire, nous entendons le bruit des mitrailleuses, des armes lourdes et des avions tirer sur les civils. Depuis la dernière fois, il y a un an, que j'étais à cette tribune (voir A/66/PV.29), la situation n'a fait que se détériorer. L'année dernière, 2 600 personnes environ avaient péri dans le conflit. Aujourd'hui, plus de 20 000 personnes ont subi ce sort. Les Syriens fuient ce conflit, et aujourd'hui, 250 000 d'entre eux sont réfugiés dans les pays voisins. Plus d'un million de personnes à l'intérieur de la Syrie ont besoin d'une assistance humanitaire.

Nous condamnons dans les termes les plus vifs la violence sauvage et les massacres de civils. Le moment est venu de mettre un terme aux tueries et aux souffrances du peuple syrien. Nous ne pouvons pas fermer les yeux face à l'escalade incontrôlée de la violence intercommunautaire, à la multiplication des urgences humanitaires et au débordement de la crise dans les pays voisins. Le Président Al-Assad a perdu toute légitimité et doit renoncer au pouvoir dans l'optique d'une transition pacifique et démocratique. En même temps, les responsables de violations flagrantes des droits de l'homme devront être traduits en justice. Nous saluons le travail inestimable accompli par la Commission d'enquête sur la Syrie du Conseil des droits de l'homme. Nous notons en particulier que la Commission a déclaré qu'il est probable que le régime syrien a commis des crimes contre l'humanité. La communauté internationale doit agir sur la base de ces informations. Le Danemark appelle le Conseil de sécurité à déférer le cas de la Syrie et des violations graves du droit international humanitaire commises dans le pays à la Cour pénale internationale.

Nous exhortons le Conseil de sécurité à convenir ensemble de prendre des mesures énergiques, y compris des sanctions générales, pour appliquer le plan en six points approuvé par le Conseil. Nous ne pouvons pas continuer à attendre que le régime modifie sa politique; rien n'indique qu'il le fera un jour. Le peuple syrien a besoin d'action. En même temps, nous encourageons activement les groupes d'opposition syriens à s'entendre sur un ensemble de principes communs afin d'œuvrer à une transition pacifique, ordonnée et inclusive vers un avenir débarrassé d'Al-Assad et de son régime brutal. Tout en remerciant l'ancien Secrétaire général, M. Kofi Annan, de sa précieuse contribution à la recherche d'une solution durable au conflit, nous comptons désormais notre confiance sur le Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, et sur ses efforts pour parvenir à une solution politique.

La tournure négative des événements en Syrie présente un contraste marqué avec la situation que connaissent d'autres pays touchés par les vents arabes du changement. Des appels ont été lancés en faveur de réformes, de justice économique, de démocratie et de respect des droits de l'homme, et dans des pays comme la Tunisie, le Maroc, l'Egypte et la Libye, la situation évolue et, d'une manière générale, dans la bonne direction. Mais certains signes indiquent également que les progrès ne sont pas universels, comme par exemple la décision prise récemment par le Tribunal de cassation du Bahreïn de confirmer les condamnations de 20 militants des droits de l'homme, dont un ressortissant danois. Réclamer des réformes n'est pas un crime, comme l'a fort justement signalé la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Le mois dernier, l'élection du nouveau Premier Ministre en Libye par un Parlement élu démocratiquement a été un exemple concret de progrès. C'est pourquoi nous avons encore plus de mal à comprendre l'attaque terrible et tragique essuyée par le consulat des Etats-Unis à Benghazi, que nous avons condamnée avec force. Cela est venu nous rappeler qu'il y a encore de graves défis à relever dans les pays en transition vers la démocratie. La démocratie ne se fait pas du jour au lendemain. Elle met des années à se développer, et il ne faut pas permettre que des attaques lancées par des extrémistes fassent dérailler un processus pour lequel la majorité de la population s'est battue avec force. Nous honorerons les engagements pris envers la Libye, et nous continuons de maintenir que rien ne saurait justifier de telles attaques, rien.

Il est apparu clairement depuis le début du Printemps arabe qu'en raison de l'évolution de la situation dans la région, il est encore plus urgent et plus important de relancer le processus de paix au Moyen-Orient et de parvenir à une solution négociée. Il y

a un an, dans sa déclaration du 23 septembre 2011 le Quatuor (SG/2178), le Quatuor demandait qu'un accord de paix soit signé d'ici la fin de 2012 au plus tard. Malheureusement, nous faisons face à une réalité qui ne laisse guère entrevoir la réalisation de cet objectif. Au vu de la situation sur le terrain, la perspective d'une solution des deux États s'éloigne, de deux États indépendants, démocratiques, d'un seul tenant, souverains et viables coexistant dans la paix et la sécurité. À l'approche du vingtième anniversaire de l'Accord d'Oslo, le moment est enfin venu de parvenir à un accord définitif.

Le monde traverse de grands changements. Face aux problèmes actuels et émergents, il faut une détermination internationale et des solutions multilatérales. Il faut adopter des approches stratégiques axées sur la prévention et des interventions rapides afin de démanteler les problèmes, au lieu d'agir lorsqu'il est trop tard et que ces interventions s'avèrent inefficaces et plus onéreuses. Et il faut que l'ONU, qui tient sa force de sa légitimité unique au monde, soit la première à traiter des problèmes mondiaux. L'ONU peut faire une véritable différence dans la vie des 7 milliards d'habitants de cette planète. C'est à nous tous qu'il incombe de s'en assurer.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au Chef de la délégation de la République portugaise.

M. Moraes Cabral (Portugal) (parle en portugais; texte anglais fourni pas la délégation): Je félicite M. Vuk Jeremić pour son élection à la présidence de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Son élection est une nouvelle étape importante d'une carrière déjà illustre, ainsi qu'un moment historique pour la Serbie, une reconnaissance des efforts courageux faits par ce pays pour surmonter un passé récent difficile et se diriger avec détermination vers l'intégration à l'Europe.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser, qui a dirigé avec succès les travaux de l'Assemblée pendant une année particulièrement difficile. Nous apportons également notre appui au Secrétaire général et saluons son travail remarquable, en particulier ses efforts pour promouvoir la paix à une époque marquée par de grands défis.

Le Portugal étant à trois mois de la fin de son mandat au Conseil de sécurité, où il a été élu par une majorité importante des États Membres présents dans cette salle, il nous paraît approprié de présenter un bilan à l'Assemblée générale. Nous avons rempli notre mandat avec rigueur et transparence, cherchant toujours à renforcer la crédibilité et l'efficacité de l'organe principal chargé de la protection de la paix et la sécurité internationales. Nous avons été guidés par les mêmes principes qui ont toujours orienté notre politique étrangère et qui ont mérité la confiance de cette Assemblée, à savoir la défense de la primauté du droit international, la recherche d'un multilatéralisme efficace et le rôle central de l'ONU dans l'architecture internationale.

Avec la même cohérence et une ferme détermination, nous avons défendu la promotion des droits de l'homme, le rôle des femmes, la protection des civils, le renforcement de la lutte contre la violence à l'égard des enfants et la protection des enfants dans le contexte d'un conflit armé. Le développement durable, la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et les effets particulièrement dévastateurs des changements climatiques sur les petits États insulaires en développement, qui menacent leur existence même, restent, pour le Portugal, les piliers fondamentaux de notre action au sein de l'ONU.

Avec la même persévérance, nous avons cherché à renforcer le rôle du Conseil de sécurité dans la lutte contre les nouvelles menaces à la paix et la sécurité internationales, telles que la criminalité organisée, la prolifération de divers types de trafic illicite, le terrorisme et les pandémies; la capacité du Conseil à prévenir les conflits et à recourir à la médiation et ses efforts pour améliorer la coordination avec les organisations régionales et sous-régionales. Nous avons joué un rôle actif, et continuerons de le faire, dans les efforts collectifs visant à surmonter les crises, comme celles qui ont surgi en Côte d'Ivoire, en Libye et au Yémen, ou les problèmes qui se posent actuellement en Syrie, en Guinée-Bissau et au Mali.

L'ouverture au dialogue et une attitude constructive et équilibrée, expression de notre vocation à jeter des passerelles et à générer un consensus sans renoncer à nos valeurs et principes, ont toujours guidé nos actions. Nous espérons avoir été à la hauteur des attentes et de la confiance qu'avaient mise en nous les États Membres.

En tant que Président du Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure, nous avons cherché à améliorer les méthodes de travail internes du Conseil et sa communication avec l'Assemblée générale, en vue de le rendre plus efficace, plus ouvert et plus en harmonie avec notre époque. Nous

allons présenter un rapport à l'Assemblée sur les travaux entrepris en la matière.

Il est cependant important de reconnaître que la crédibilité du Conseil de sécurité dépend également de la mesure dans laquelle sa composition reflète la réalité géopolitique actuelle, qui est très différente de la situation qui existait en 1945. Il est de plus en plus difficile pour nous, comme pour beaucoup d'autres, de voir que malgré leur rôle croissant sur la scène internationale, le Brésil et l'Inde n'ont toujours pas de siège permanent au Conseil de sécurité, ou que l'Afrique est le seul continent qui n'ait pas de siège permanent au Conseil.

Le Conseil de sécurité continue d'être confronté à de sérieux défis. Le nombre de victimes en Syrie augmente chaque jour de manière exponentielle. Nous restons impuissants face à une véritable catastrophe humanitaire et une violation systématique généralisée des droits les plus fondamentaux du peuple syrien. La catastrophe aurait pu être évitée si le Gouvernement syrien n'avait pas opté pour la force militaire et la répression brutale en réponse aux protestations légitimes du peuple, ce qui a exclu systématiquement toute possibilité de règlement politique négocié de la crise.

Il n'existe toutefois pas d'autre solution qu'une solution politique qui appuie les aspirations légitimes du peuple syrien et permette une transition démocratique qui soit menée par les Syriens eux-mêmes et qui tienne compte de leurs souhaits. La militarisation accrue du conflit mènera sans doute à davantage de souffrances pour la population civile, menacera l'intégrité territoriale de la Syrie et accroîtra les risques de déstabilisation pour ses voisins et en fait pour la région dans son ensemble.

La nomination de M. Lakhdar Brahimi, un diplomate pour lequel nous avons le plus grand respect, en tant que Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, devrait être considérée par les parties comme une nouvelle occasion de revoir leurs options, de mettre fin à la violence et de s'engager sérieusement dans un processus de transition politique. Pour que la mission du Représentant spécial conjoint soit couronnée de succès, les membres du Conseil de sécurité devront en fin de compte exercer des pressions conjointes, continues et efficaces, sur toutes les parties et, très certainement, sur les autorités syriennes qui sont responsables au premier chef de la situation actuelle.

L'absence de solution durable au conflit israéloarabe est aussi un motif de grande préoccupation et un problème de plus en plus urgent à la lumière des récents événements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et de la lutte des populations de ces régions pour la liberté, la démocratie et la dignité. Il n'y aura ni paix durable, ni stabilité, ni sécurité au Moyen-Orient sans une solution à la question de Palestine.

Nous comprenons et partageons les aspirations légitimes d'Israël en matière de sécurité. Mais nous comprenons et partageons aussi le découragement du peuple palestinien, pour lequel un État palestinien indépendant n'est pas simplement un droit inaliénable, mais aussi une question évidente de justice. Seul un accord global négocié directement par les parties, sur la base des résolutions de l'ONU et des paramètres internationalement reconnus, qui règle les questions en suspens et mette en œuvre la solution des deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix, permettra de répondre à la fois aux préoccupations d'Israël en matière de sécurité et aux aspirations du peuple palestinien à l'indépendance, la liberté et la dignité. Nous demandons instamment aux Israéliens et aux Palestiniens de reprendre rapidement les pourparlers directs.

Le programme nucléaire iranien est un autre problème régional toujours dans l'impasse et un sujet de grave préoccupation au Moyen-Orient. Nous regrettons l'absence de toute évolution positive en la matière malgré les efforts diplomatiques importants en cours et l'exercice de pressions par la communauté internationale. La balle est dans le camp de Téhéran.

En Afrique, nous sommes confrontés à une grave situation au Sahel, notamment au Mali, qui menace toute la région et pourrait se propager dans toute l'Afrique de l'Ouest, mettant en danger la stabilité et le développement d'un certain nombre de pays. Du fait d'un tissage d'influences historiques, économiques et sociales, les actes de terrorisme de multiplient et ont des liens de plus en plus étroits avec la criminalité transnationale organisée, le trafic de stupéfiants et d'autres types de trafic illicite. La communauté internationale devrait être plus active à cet égard. Nous appuyons donc le résultat de la récente Réunion de haut niveau sur le Sahel qui a contribué à la création d'une stratégie internationale intégrée pour la région.

C'est dans ce contexte régional inquiétant que se déroule la crise en Guinée-Bissau. Le coup d'État militaire du 12 avril a interrompu un processus électoral démocratique, en violation des principes défendus par l'ONU, comme cela a été clairement reconnu dans

la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité. Il faut impérativement rétablir l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau. Cela passe par la nomination d'un gouvernement inclusif avec la participation du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert qui est majoritaire à l'Assemblée nationale; par le retour des dirigeants légitimes sans l'imposition de restrictions à l'exercice de leurs droits civils et politiques; et par l'organisation d'élections libres et crédibles. Toute solution à la crise actuelle devra respecter la légalité internationale et l'ordre constitutionnel de la Guinée-Bissau, et devra se traduire par un processus interne, inclusif et politique crédible, capable d'assurer la stabilité nationale.

À cette fin, une action coordonnée de la communauté internationale – l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté des pays de langue portugaise et l'Union européenne – est essentielle. Le Portugal est pleinement déterminé et prêt à participer à ce processus avec toutes les parties intéressées.

Il est inconcevable qu'au XXIe siècle des dirigeants africains démocratiquement élus soient écartés du pouvoir par la force et soient obligés de vivre en dehors de leur pays. Il appartient à chacun d'entre nous de défendre les principes de la Charte et d'appliquer, sans aucune ambiguïté, le principe de la tolérance zéro dans de telles situations. Dans ce contexte, je note le rôle de plus en plus utile joué par l'Union africaine, qui a travaillé en étroite collaboration avec l'ONU pour promouvoir et protéger la paix et la sécurité sur le continent africain. Je saisis également cette occasion pour féliciter M^{me} Dlamini-Zuma de son élection en tant que Présidente de la Commission de l'Union africaine. Cela représente aussi une étape importante dans le renforcement du rôle des femmes en Afrique, dont nous prenons acte avec une grande satisfaction.

Je voudrais également évoquer un bon exemple de réussite, le Timor-Leste. C'est une réussite grâce, avant tout, aux Timorais eux-mêmes, mais aussi grâce à l'appui efficace de l'ONU. La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste achèvera son mandat à la fin de l'année. Elle le fera avec le sentiment d'avoir atteint son objectif, grâce à la maturité dont a fait preuve le peuple timorais ces dernières années, comme l'a montré le bon déroulement des élections présidentielles et législatives tenues il y a quelques mois seulement. Un nouveau cycle de coopération s'ouvre maintenant entre la communauté internationale et le Timor-Leste. Il

correspond aux priorités définies par le Gouvernement de ce pays.

Dans ce contexte, le Portugal continuera d'appuyer le Timor-Leste dans ses efforts de développement économique et social, y compris le renforcement de ses institutions et de ses valeurs démocratiques, ainsi que l'instauration de l'état de droit et la promotion des droits des Timorais. Le Timor-Leste, comme la Guinée-Bissau, est un État membre de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), de même que l'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, le Mozambique et Sao Tomé-et-Principe. Les membres de la CPLP partagent une langue et une histoire communes mais ils déploient également des efforts collectifs pour défendre des valeurs universelles, par un multilatéralisme actif dans le cadre de l'ONU et des organisations régionales dont ils font partie.

L'importance du portugais en tant que langue employée par près de 250 millions de personnes dans le monde dans le domaine de la communication, des affaires et de la culture, devrait être mise à profit par la communauté internationale. C'est pourquoi nous continuerons de travailler ensemble pour que le portugais soit reconnu comme langue officielle de l'ONU.

J'ai indiqué, au début de mon intervention, que le Portugal est attaché au multilatéralisme en tant que moyen le plus efficace de trouver des solutions communes aux problèmes mondiaux que nous rencontrons. J'ai fait référence, en particulier, à nos efforts visant à défendre les droits de l'homme et à promouvoir le développement durable. Dans ce contexte, nous appuyons les résultats obtenus à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, grâce notamment à l'action remarquable du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et du Gouvernement brésilien.

Nous continuons de défendre les droits universels, indivisibles et interdépendants de tous les êtres humains, qu'ils s'agisse des droits politiques, économiques, sociaux ou culturels. Nous sommes fermement attachés au droit humanitaire et à l'excellent travail réalisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Dans ce contexte, déterminé à défendre et à promouvoir les droits de l'homme et faisant preuve du même sens des responsabilités avec lequel il s'acquitte actuellement de son mandat au Conseil de sécurité, le Portugal a annoncé sa candidature à un siège au Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour la période 2015-2017. Nous espérons pouvoir mériter à nouveau la confiance de l'Assemblée et siéger, pour la première fois, à cet organe.

Les changements que connaît le monde aujourd'hui rendent nécessaire la promotion, à l'échelle mondiale, d'une culture du dialogue fondée sur la tolérance et le respect de la dignité humaine. L'ONU devrait rester à la tête de ces efforts, dans le cadre d'initiatives telles que l'Alliance des civilisations. Je tiens à féliciter le Haut Représentant de l'Alliance des civilisations pour son rôle de direction et son action en faveur de la paix et d'une meilleure compréhension entre les peuples. En effet, le dialogue entre les différentes cultures, civilisations et religions est au cœur même des activités de l'ONU.

Enfin, aujourd'hui, comme par le passé, l'ONU doit réfléchir sur ce qu'elle est et ce que nous voulons, collectivement, qu'elle soit. Elle doit traduire la convergence nécessaire de la volonté commune des États en actions qui contribuent à un monde meilleur. Son objectif central doit être le maintien de la paix et de la sécurité internationales et une prospérité accrue pour tous. Le Portugal reste fermement déterminé à appuyer ces efforts.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Valero Briceňo (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous félicitons M. Vuk Jeremić de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session.

Notre monde connaît de nouvelles turbulences politiques, économiques et sociaux qui perturbent la coexistence pacifique des peuples du monde et ont diminué la qualité de vie de millions de personnes. On lance de nouvelles guerres néocoloniales pour s'emparer des ressources naturelles des pays en développement.

Les tenants du capitalisme essaient de sortir de la crise aiguë qui touche le système économique et financier, en ayant recours à de nouvelles stratégies impérialistes et à la surexploitation des travailleurs, y compris dans les pays développés. L'État providence et les acquis sociaux obtenus après la Seconde guerre mondiale sont en train d'être anéantis. On cherche à faire porter la responsabilité de la crise à ceux qui sont nés ailleurs et aux immigrants, alors que la crise économique actuelle a été provoquée principalement par les spéculateurs financiers. Les politiques sociales sont progressivement réduites ou abandonnées. Les classes moyennes s'appuvrissent. La faim, la pauvreté et le chômage réapparaissent dans les pays développés

et prennent de l'ampleur dans le monde entier. Les souffrances et le désespoir augmentent.

Entre-temps, l'Amérique latine et les Caraïbes ont plus ou moins réussi à atténuer les effets des déséquilibres économiques et financiers mondiaux. Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), les économies de notre région ont connu un rebond considérable à partir de 2010, ce qui a permis à notre région d'atténuer les effets de la crise de 2008 et 2009. L'Amérique latine et les Caraïbes jouent un rôle important sur la scène mondiale grâce au renforcement d'initiatives d'intégration régionale en vue d'une plus grande autonomie politique et économique. La domination imposée par des puissances impériales et leurs multinationales aux pays en développement faiblit ainsi progressivement.

L'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique est un nouveau mécanisme de concertation favorisant la coopération, la complémentarité et la solidarité de pays souverains. Elle offre une autre solution pour la libération et l'indépendance totales de nos pays.

La Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) et l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR) constituent des espaces régionaux de coopération multilatérale dont le but est d'unir davantage l'Amérique latine et les Caraïbes, d'édifier un monde multipolaire, équilibré et juste caractérisé par l'égalité souveraine des États et de créer une culture de paix dans un monde exempt d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive. La CELAC et l'UNASUR encouragent l'instauration d'un développement social et humain, équitable et inclusif pour éliminer la pauvreté et venir à bout des inégalités dans la région. En Amérique latine et dans les Caraïbes, nous observons un nouveau régionalisme, favorisé par une diplomatie solidaire.

Le système unipolaire de domination impériale est en crise. Un système multipolaire et doté de plusieurs centres est en train d'apparaître. Dans ce système, les pays émergents et les nouveaux blocs régionaux contribuent à la démocratisation des relations internationales. Pendant ce temps, les puissances impériales promeuvent, au sein de l'ONU, la création d'un nouveau cadre normatif favorisant l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures des États, et tentent d'amener des États à renoncer à leur souveraineté, à leur indépendance politique et à l'autodétermination. Ces puissances sont devenues les juges, les jurés et les gestionnaires de conflits internes dans des pays du Sud, et mènent des

initiatives interventionnistes conçues ici, à l'ONU, et mises en œuvre par le truchement du Conseil de sécurité.

La mise en place d'un nouvel ordre international, véritablement fondé sur l'égalité juridique des États, est impérative. La réforme de l'ONU est nécessaire. Il faut démocratiser le Conseil de sécurité, afin qu'il exprime la volonté de tous les pays. L'Assemblée générale doit être impérativement revitalisée et le Secrétaire général doit être élu démocratiquement par tous les États Membres. La paix et la sécurité internationales ne peuvent être instaurées sur la base des privilèges accordés à un petit nombre.

L'architecture financière internationale découlant des accords de Bretton Woods est antidémocratique. Il n'est pas tenu compte de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social lors de la prise de décisions sur des questions économiques et financières de la plus haute importance, qui concernent toute l'humanité. La réforme du système financier et économique mondial doit être abordée au sein de l'ONU, et tous les pays doivent avoir la même possibilité d'avoir leur mot à dire dans la recherche de solutions aux problèmes liés au développement.

En Syrie, l'on est en train d'appliquer la même formule interventionniste qu'en Libye. Les puissances impériales attisent les divisions ethniques, politiques et religieuses entre les Syriens et entre les pays voisins. Sans aucun scrupule, ils approvisionnent en armes les forces rebelles pour essayer de renverser le Gouvernement de ce pays arabe. Le Venezuela appuie les efforts de paix déployés par M. Lakhdar Brahimi, Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie. Il encourage le dialogue politique entre les Syriens et rejette toute intervention étrangère ainsi que la politique dangereuse de changement de régime. Le Venezuela souscrit à la position de la Russie, de la Chine et d'autres pays qui exigent que le Conseil de sécurité respecte l'unité et l'intégrité territoriale de l'État syrien. Le Mouvement des pays non-alignés peut jouer un rôle proactif dans le règlement de cette crise.

Le Gouvernement bolivarien réaffirme qu'il est favorable à l'existence d'un État palestinien indépendant et souverain, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Il réaffirme son appui à l'admission de la Palestine à l'ONU en tant qu'État Membre à part entière.

Nous sommes préoccupés par les menaces bellicistes d'Israël et des États-Unis à l'encontre de l'Iran. Une attaque militaire contre la nation perse aurait des conséquences désastreuses pour la paix dans le monde. Nous reconnaissons le droit souverain de la République islamique d'Iran de produire de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Le respect des cultures et des religions garantit la coexistence pacifique entre les êtres humains qui vivent sur cette planète. La crise capitaliste qui frappe les pays occidentaux s'est accompagnée d'une résurgence de la haine raciale, de la xénophobie et de l'hostilité envers les autres cultures et religions. Comme on pouvait s'y attendre, la vidéo infâme dénigrant le Grand Prophète Mohamed et l'islam a provoqué des protestations parmi les peuples musulmans. Ces expressions anti-islamiques ne sont pas dues au hasard, elles s'inscrivent dans un contexte politique et idéologique qui encourage la haine de la différence.

Il est déplorable que l'on utilise la liberté d'expression pour offenser les religions et dénigrer leurs prophètes. Quelles sont les limites de la liberté d'expression? S'agit-il d'une liberté absolue qui autorise la profanation des croyances les plus profondes de l'être humain et des sentiments religieux des peuples? Le Venezuela condamne les manifestations xénophobes à l'encontre des musulmans et encourage le dialogue entre les cultures et les civilisations, afin de promouvoir la paix et la fraternité entre les êtres humains. Dans le même temps, nous appelons au respect de l'inviolabilité des missions diplomatiques et de la dignité de la vie humaine.

Les États-Unis maintiennent leur embargo économique et financier criminel contre le peuple frère cubain. Le Venezuela exprime sa solidarité avec le Gouvernement de la République de Cuba et exige qu'il soit mis fin à cette mesure coercitive unilatérale. Il est ironique qu'un pays qui pratique le terrorisme d'État et protège le terroriste notoire Luis Posada Carriles, inscrive Cuba sur la liste des pays qui appuient le terrorisme. Nous exigeons la radiation de Cuba de cette liste arbitraire dont le seul objectif est de justifier l'embargo économique, commercial et financier imposé au peuple cubain.

Le Venezuela salue tous les efforts déployés par l'ONU pour renforcer ses capacités de médiation dans des situations de crise susceptibles d'avoir une incidence néfaste sur la paix et la stabilité internationales. L'ONU doit agir de façon neutre et impartiale pour renforcer

ses capacités de médiation, lorsque les parties à des conflits internationaux sollicitent volontairement et expressément son intervention. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont une précieuse expérience du recours au dialogue et à la médiation pour le règlement des conflits. Le Groupe de Rio a grandement contribué à mettre fin au terrible conflit armé qui sévissait en Amérique centrale depuis des décennies. L'Union des nations de l'Amérique du Sud a apporté son concours à la prévention et au règlement de conflits sur notre continent.

Le Venezuela se félicite de l'annonce, faite par le Président colombien, M. Juan Manuel Santos, de l'ouverture de négociations entre son gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), afin d'instaurer une paix stable et durable. Le Venezuela, Cuba, le Chili et la Norvège accompagneront ce processus de dialogue, suite à un accord entre les FARC et les autorités colombiennes. Le Gouvernement bolivarien est engagé en faveur de la paix et de la réconciliation du peuple colombien.

Le Venezuela appuie les droits de souveraineté de l'Argentine sur les îles Falkland (Malvinas) et les îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud, ainsi que l'espace maritime environnant. Nous réitérons notre appel au Royaume-Uni pour qu'il accepte de négocier avec ce pays frère sud-américain afin de trouver une solution négociée et pacifique à ce différend.

Dimanche prochain, le 7 octobre, des élections démocratiques se tiendront au Venezuela pour élire le Président de la République. Ces élections seront transparentes et crédibles étant donné que notre pays, comme l'a indiqué il y a quelques jours l'ancien président des États-Unis, Jimmy Carter, est doté du système électoral le plus moderne du monde. De 1999 à 2012, nous avons organisé 14 élections nationales irréprochables, un record mondial de participation politique. Devant cet organe, nous voulons dénoncer les éléments nationaux antidémocratiques et partisans de coups d'État, qui, de concert avec de puissants intérêts étrangers, essaient d'utiliser la violence pour faire fi de la volonté populaire. Cependant, le peuple vénézuélien est prêt à défendre une fois de plus ses conquêtes démocratiques et révolutionnaires.

Au Venezuela, nous avons besoin d'une opposition démocratique. Dans un système démocratique, le pluralisme et la diversité coexistent. La paix est la seule voie que s'est tracée la patrie de Simón Bolívar. Le Président Hugo Chávez Frías garantit la continuité d'une politique étrangère souveraine et solidaire, en faveur de la construction d'une identité latino-américaine et caribéenne, d'une coopération solidaire avec les peuples du Sud et de la consolidation d'un monde multipolaire et multicentrique, sans hégémonie impériale. Il garantit également la continuité d'une politique nationale fondée sur la justice sociale.

Les succès de la Révolution bolivarienne sont évidents. Le Venezuela a atteint, avant 2015, les cibles fixées dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Le nombre de ménages vivant dans l'extrême pauvreté a chuté de façon spectaculaire, passant de 21 % en 1998 à 7,1 % en 2010. L'investissement social dans mon pays est l'un des plus élevés au niveau international. Au Venezuela, le salaire minimum est le plus élevé de toute l'Amérique latine et des Caraïbes. D'après le coefficient de Gini, notre pays est le plus égalitaire de toute l'Amérique latine et des Caraïbes. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture nous situe au dixième rang des populations les mieux nourries au monde. Le Venezuela est le cinquième pays dans le monde pour ce qui est du taux d'inscription à l'université. L'éducation et les soins de santé sont gratuits. Tous les Vénézuéliens, sans exception, jouissent de ces droits.

Ces progrès extraordinaires en matière de droits économiques, sociaux et culturels ont pu être réalisés dans le cadre d'une démocratie participative, au sein de laquelle les droits civils et politiques sont pleinement respectés, comme jamais auparavant dans l'histoire de notre pays. Le peuple vénézuélien a retrouvé sa souveraineté et son libre arbitre. Une révolution sur les plans de la liberté, de la justice et de l'égalité est en marche. C'est ça, la révolution bolivarienne!

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Vince Henderson, chef de la délégation de la Dominique.

M. Henderson (Dominique) (parle en anglais): Au nom du Gouvernement et du peuple du Commonwealth de Dominique, je tiens à féliciter M. Jeremić de son élection à la présidence de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, et à lui souhaiter plein succès. Nous exprimons également notre reconnaissance et notre gratitude à son prédécesseur, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, pour l'habileté avec laquelle il a présidé la soixante-sixième session.

La soixante-septième session de l'Assemblée générale se déroule à un moment où nous sommes

confrontés à une multitude de défis – les effets des changements climatiques, les guerres civiles, la faim et la famine, la pauvreté, le VIH/sida et les maladies chroniques non transmissibles. Ces défis s'accompagnent toutefois également de formidables possibilités offertes par les progrès rapides de la science et de la technologie, et par un niveau de coopération internationale sans précédent.

Nous devons donc avoir la volonté politique nécessaire de tirer parti de ces possibilités au bénéfice de nos peuples. Cela passe immanquablement par la transformation des institutions multilatérales telles que l'ONU, y compris ses organes et institutions, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, pour répondre à l'impératif d'équité et de participation. Cette évolution doit s'appuyer sur la modification de nos systèmes de production et de consommation et sur un nouveau système économique, fondé sur les principes d'équité et de traitement différencié en fonction des difficultés propres à chaque pays, en particulier la vulnérabilité des petits États insulaires en développement. Je suis convaincu qu'avec une telle approche, nous serons en mesure, au sein d'un système multilatéral qui fonctionne, de surmonter ces défis.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Les systèmes de consommation et de production non viables qui continuent d'épuiser les ressources de la planète et qui, simultanément, contribuent au réchauffement climatique demeurent une menace majeure à la survie de ceux d'entre nous qui vivent à proximité des océans. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) a constitué une tentative louable de la part de la communauté internationale de faire le bilan de l'impact des activités humaines sur les ressources de la planète et de s'engager à inverser la tendance actuelle. Mais le document final, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288, annexe), est en deçà de nos attentes. Cependant, il s'agit d'un processus en cours et, en tant que tel, le document final constitue un tremplin utile pour poursuivre les discussions en cours sur les résolutions multilatérales relatives au développement durable qui suscite une préoccupation croissante. Plus important encore, le document final est révélateur de ce que la communauté internationale peut accomplir lorsque les énergies collectives sont mobilisées pour apporter une réponse internationale.

Le Commonwealth de Dominique se félicite que Rio+20 ait réaffirmé l'engagement international à venir en aide aux petits États insulaires en développement. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'accord sur la tenue en 2014 de la troisième Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement dans la région du Pacifique. En effet, nous sommes d'avis que la troisième Conférence mondiale sera l'occasion de donner suite au document final de Rio+20, mais aussi au Programme d'action de la Barbade et à la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade.

En tant que petit État insulaire en développement, la Dominique est attachée au principe fondamental de la viabilité de l'environnement. Cela se voit clairement dans la manière dont nous abordons le développement durable, nous qui sommes « l'île nature ». L'utilisation durable de nos ressources naturelles a contribué à notre développement touristique, tout en offrant à nos citoyens la chance de vivre dans le plus bel endroit de la terre. Malgré cela, notre grande vulnérabilité continue de nous mettre à la merci des pays qui encouragent et appliquent des pratiques non viables. Entre autres problèmes auxquels nous nous heurtons, il y a le fait que le système économique international est dominé par les forts et les puissants qui font peu de cas, sinon aucun, des plus vulnérables. Pour que le multilatéralisme survive, nous devons nous efforcer de corriger ce système déséquilibré, condamné à anéantir les petits États insulaires en développement.

La vulnérabilité de la Dominique face aux effets du réchauffement de la planète explique notre attachement à une démarche multilatérale visant à lutter contre les effets des changements climatiques. Ceux-ci continuent de se manifester de diverses manières, multipliant les menaces à la survie des petits États insulaires en développement. L'incapacité de convenir jusqu'ici d'un document juridiquement contraignant sur les changements climatiques est une source de grave préoccupation. Pendant que les discussions s'éternisent, les dangers qui pèsent sur nos îles s'amoncellent.

Nous sommes rassurés, toutefois, par le fait que les négociations sur le climat conclues récemment à Bangkok ont préparé un terrain favorable pour la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Doha plus tard cette année. Néanmoins, la Dominique continue d'insister sur l'importance de proroger et d'amender le Protocole de Kyoto avant que celui-ci n'arrive à expiration. L'élaboration sans délai d'une feuille de route pour l'adoption d'un nouveau document juridiquement contraignant doit être

une priorité absolue. Nous attendons avec intérêt les négociations de Doha, dont nous escomptons beaucoup.

L'un des principaux facteurs contribuant aux changements climatiques est la consommation de combustibles fossiles pour produire de d'électricité. L'importation des combustibles fossiles a également une incidence considérable sur la vulnérabilité économique de nombreux petits États insulaires en développement. Il est donc indispensable de régler les questions énergétiques pour relever les défis des changements climatiques et du développement durable. À l'heure actuelle, une part non négligeable des nombreuses communautés insulaires isolées et rurales continue d'avoir peu accès, voire aucun, aux services énergétiques modernes et abordables.

Les économies à faible émission de carbone des petits États insulaires en développement offrent donc la possibilité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en diminuant la dépendance aux combustibles fossiles importés. En produisant leur propre énergie à partir de sources naturelles et renouvelables, les petits États insulaires en développement seront en mesure de parvenir à la sécurité énergétique. Les économies réalisées grâce à l'élimination des coûts d'importation des combustibles fossiles pourraient servir à financer les besoins en mesures d'adaptation et de développement. C'est entre autres pour cette raison que l'Initiative de l'énergie durable des petits États insulaires en développement, connue sous le nom SIDS Dock, a été lancée. L'Initiative constitue actuellement une plateforme mondiale pour que les petits États insulaires en développement réalisent leurs ambitions en matière d'énergie renouvelable grâce au renforcement des capacités et à la fourniture d'un appui technique aux États participants. De leur côté, les Gouvernements danois et japonais, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale continuent de jouer un rôle important pour que l'indépendance énergétique des petits États insulaires en développement devienne une réalité. Le partenariat récemment mis en place avec la Fondation Clinton a redonné espoir à un certain nombre d'îles qui déploient des efforts vigoureux pour concrétiser leurs ambitions dans le domaine de l'énergie durable.

La Dominique a l'honneur de présider l'initiative SIDS Dock. Ma délégation, en son propre nom et au nom de l'initiative SIDS Dock, appuie pleinement la Déclaration de la Barbade sur la réalisation de l'objectif « Énergie durable pour tous » dans les petits États insulaires en développement, qui a été signée par les

ministres et autres chefs de délégation de l'Alliance des petits États insulaires à la conférence ministérielle tenue à Bridgetown en mai. Les engagements pris et les objectifs fixés en vue d'accroître la part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique et l'efficacité énergétique témoignent de l'attachement de notre région à l'initiative Énergie durable pour tous du Secrétaire général. Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir lancé cette initiative, à laquelle l'initiative SIDS Dock s'est associée et qu'elle est déterminée à appuyer activement.

La Dominique, « l'île nature », continue de s'employer à développer ses ressources géothermiques. Nous sommes heureux d'annoncer que le sondage d'essai récemment mené à bien dans la Vallée de Roseau a confirmé que nos ressources géothermiques pouvaient satisfaire nos besoins nationaux et générer un surplus exportable. Cela nous permettra d'ici cinq ans de ne plus avoir à importer de combustibles fossiles pour produire de l'électricité et de réduire le coût de l'électricité pour notre population. Dans le même temps, la construction d'une centrale électrique destinée à exporter de l'électricité vers les territoires français de la Guadeloupe et de la Martinique fournira une source de revenus à notre île. Les négociations sont en cours et doivent s'achever d'ici à la fin de l'année. La construction de la première tranche de la centrale doit commencer dans le courant du premier trimestre 2013. L'initiative énergétique mise en place par la Dominique a la capacité de transformer l'économie nationale et d'améliorer la qualité de vie de la population. Le Gouvernement dominiquais, qui administre les ressources de l'île au nom du peuple, veille donc à gérer ce processus de manière responsable.

Nous avons demandé et obtenu l'aide de certains des consultants les plus réputés au monde. L'appui de la Clinton Climate Initiative nous a permis de relever les défis complexes que présentait ce projet. Nous tenons donc à exprimer notre gratitude au Président Bill Clinton pour son appui indéfectible à cette initiative. Nous prévoyons que d'ici à 2017, nos besoins en électricité seront intégralement satisfaits grâce à une combinaison d'énergie hydroélectrique et géothermique. D'ici à 2020, nous prévoyons d'exporter de l'électricité vers les îles voisines en utilisant des câbles sous-marins. Ces projections, alliées à nos pratiques en matière de développement durable, signifient que la Dominique va dépasser le seuil de la neutralité carbone pour avoir un effet négatif sur les émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2020.

À l'image de la Dominique, de nombreux petits États insulaires en développement mènent leurs propres initiatives dans le domaine des énergies renouvelables, et plus de 20 petits États insulaires en développement se sont engagés à verser des contributions en faveur de l'initiative Énergie durable pour tous. Cependant, la dette insoutenable et l'insuffisance des ressources font qu'il leur est impossible d'atteindre leurs objectifs. Nous invitons donc d'autres pays développés et la communauté internationale à rejoindre les Gouvernements danois et japonais et la Clinton Climate Initiative au sein du partenariat SIDS Dock, ainsi que le Gouvernement norvégien dans le cadre de son initiative Énergie pour tous, en fournissant un appui crucial aux petits États insulaires en développement.

La communauté mondiale doit répondre aux appels des peuples du monde entier, que ces appels soient récents ou de longue date. Cette réponse ne doit pas être sélective ni basée sur des intérêts nationaux étroits. L'injustice, où qu'elle se produise et quelle que soit sa forme, ne doit pas être tolérée. Le Printemps arabe, ainsi qu'on l'appelle, est une expression du mécontentement des populations. La communauté internationale doit appuyer les aspirations des peuples qui luttent pour créer leurs propres systèmes démocratiques.

La récente avalanche d'attaques contre des missions et du personnel diplomatiques des États-Unis, ou toute attaque contre les installations diplomatiques d'un pays quel qu'il soit, ne servent en rien la cause de ceux qui peuvent être marginalisés ou se sentir offensés par d'autres systèmes démocratiques. Indépendamment des causes qui ont pu provoquer ces manifestations, le Commonwealth de Dominique condamne ces attaques injustifiées, qui ont malheureusement conduit au décès de l'Ambassadeur des États-Unis, Christopher Stevens, et de ses collègues.

Bien que nous jugeons encourageante l'attention accordée aux récentes mouvements de protestation apparus dans plusieurs régions du monde, nous demeurons préoccupés de voirque dans notre partie du monde, les appels de peuples qui souffrent depuis des décennies ont suscité moins de sympathie. Les souffrances de nos frères et sœurs haïtiens persistent, à la grande inquiétude de la Dominique et de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Nous remercions les pays et tous ceux qui ont répondu présents et ont appuyé et continuent d'appuyer les efforts de reconstruction en Haïti. Cependant, nous sommes encore loin d'en être au stade d'aider le peuple haïtien à retrouver une vie

normale dans laquelle il aurait accès aux services les plus élémentaires. Nous appelons donc la communauté internationale à répondre à l'appel d'Haïti et à appuyer les efforts de reconstruction.

La région des Caraïbes continue également d'observer que l'appel à la levée de l'embargo économique, financier et commercial imposé à nos frères et sœurs de la République de Cuba demeure sans réponse. Nous demandons au Gouvernement des États-Unis de permettre au peuple cubain de s'intégrer pleinement au système commercial mondial, ce qui lui donnera la possibilité d'améliorer son niveau de vie et donnera au monde la chance de bénéficier des immenses contributions qu'il a apportées, en particulier dans les domaines scientifique et technique.

Le commerce international, le transfert et l'utilisation des armes classiques, des armes et des munitions continuent de menacer la paix et la sécurité internationales. La Dominique, tout comme les pays frères de la CARICOM, n'est pas à l'abri de ce phénomène qui fait des ravages. Notre région continue de subir les effets de la multiplication des activités et des bandes criminelles violentes nées du commerce et du transfert d'armes illicites et de drogue entre l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord via la région des Caraïbes. Nous trouvons donc très inquiétant qu'en dépit de quatre semaines de délibérations rigoureuses et d'intenses négociations, la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes n'ait pas réussi à arrêter la version finale du traité. Néanmoins, comme nos collègues de la CARICOM, nous estimons que le texte présenté le 26 juillet par le Président de la Conférence constitue un projet de document final potentiel. En tant que dirigeants, notre tâche consiste maintenant à mettre la dernière touche à un document juridiquement contraignant au nom de la protection de nos populations. La Dominique demeure convaincue que cette tâche est réalisable dans le courant de la présente session de l'Assemblée générale, et nous réaffirmons notre attachement à l'adoption d'un traité solide sur le commerce des armes.

La Dominique saisit cette occasion pour applaudir le rôle et les efforts de l'ONU en matière de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre au sein de la communauté mondiale. Le développement socioéconomique à long terme de nombreux pays, en particulier les petits États insulaires en développement tels que la Dominique, est compromis par la prolifération des armes légères et de petit calibre. À ce commerce

12-52570 **19**

illicite s'ajoute le trafic des stupéfiants entre l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord via la région des Caraïbes, qui pose de nouveaux problèmes en termes de maintien de la paix et de la sécurité dans notre région. Cette situation atteste de l'urgence d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant pour contrôler et éliminer le commerce illicite des armes de petit calibre entre les États et les acteurs non étatiques.

En guise de conclusion, je voudrais rappeler que la Dominique demeure déterminée à collaborer avec l'ONU et tous ses organismes, ainsi qu'avec tous les États Membres, pour renforcer l'action de cette noble institution qui, en dépit de ses imperfections, est essentielle pour le maintien de la paix et de la sécurité mondiales. Nous réaffirmons notre conviction que le système des Nations Unies est l'instance suprême de négociation et de délibération pour s'attaquer aux graves problèmes que rencontre le monde.

Soyons à la hauteur de cette tâche et soyons déterminés à instaurer la paix, la sécurité et la prospérité aux quatre coins du monde.

Avant de terminer, Monsieur le Président, j'espère que vous me laisserez toute latitude, en tant que dernier orateur, pour remercier les interprètes et le reste du personnel de l'ONU pour leur dur labeur au cours de la semaine dernière. Nous sommes conscients que leur tâche n'a pas été facile et nous les remercions de leur contribution.

Que Dieu bénisse l'ONU. Que Dieu nous bénisse tous.

Le Président (parle en anglais) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général.

Plusieurs représentants ont demandé à prendre la parole au titre du droit de réponse. Je rappelle aux membres que les déclarations dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde intervention, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Tarar (Pakistan) (parle en anglais): La délégation pakistanaise souhaite exercer son droit de réponse à la déclaration faite ce matin par le Ministre indien des affaires étrangères (voir A/67/PV.19).

Tout d'abord, je tiens à souligner que la référence au différend territorial du Jammu-et-Cachemire faite dans sa déclaration par le Président du Pakistan (voir A/67/PV.7) n'était pas inopportune. Je tiens également

à dire avec une complète clarté que le Jammu-et-Cachemire ne fait pas partie intégrante de l'Inde et ne l'a jamais été. Je vais maintenant citer un extrait pertinent de la déclaration du Président.

« Notre position de principe concernant les différends territoriaux demeure le fondement de notre politique étrangère. Nous continuerons d'appuyer le droit des populations du Jammu-et-Cachemire de déterminer pacifiquement leur sort, conformément à ce que prévoient les résolutions adoptées il y a longtemps par le Conseil de sécurité sur cette question. Le Cachemire reste un symbole des échecs, et non des atouts, du système des Nations Unies. Nous pensons qu'un règlement de ces questions n'est possible que dans un climat de coopération.

Avec la normalisation de nos relations commerciales, c'est l'histoire de la région de l'Asie du Sud que nous voulons écrire. Nous instaurerons ainsi un climat qui sera bénéfique à tous les pays de la région. »

C'est ce qu'a dit le Président du Pakistan, pas plus, pas moins.

M. Sahraei (République islamique d'Iran) (parle en anglais): Aujourd'hui, une délégation occidentale s'est prononcée contre le programme nucléaire iranien. Quelques autres pays occidentaux ont aussi émis la même accusation pendant le débat général de l'Assemblée. Dans l'exercice de notre droit de réponse, je tiens à faire la déclaration suivante.

Comme toutes les autres Partise au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la République islamique d'Iran a le droit inaliénable de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, sans discrimination. L'Iran est fermement résolu à exercer pleinement ce droit. Parallèlement, nous sommes fermement engagés à assumer nos responsabilités au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Notre attachement à la non-prolifération demeure intact.

Les activités nucléaires de mon pays sont et ont toujours été menées exclusivement à des fins pacifiques. Le non-détournement des matières nucléaires déclarées en Iran a été confirmé à plusieurs reprises par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Conformément à ses obligations au titre de l'Accord de garanties conclu avec l'AIEA, l'Iran coopère pleinement avec l'Agence. Toutes les activités de nos sites nucléaires

sont 24 heures sur 24 sous la surveillance des caméras de l'AIEA fonctionnant, et les inspecteurs résidents de l'Agence visitent régulièrement les sites, mesurent et apposent leur sceau sur les conteneurs d'uranium enrichi.

Le Directeur général de l'AIEA, dans tous ses rapports pertinents, dont son dernier rapport daté du 13 juin, a déclaré que :

« l'Agence continue à vérifier le nondétournement de matières nucléaires déclarées dans les installations nucléaires et les EHI déclarés par l'Iran en vertu de son accord de garanties ».

Il est par conséquent évident que ces allégations d'inspiration politique n'ont aucun fondement. L'objectif poursuivi par ces déclarations, qui ont été faites par des pays occidentaux qui sont soit des États dotés de l'arme nucléaire ou sous parapluie nucléaire, est d'essayer de détourner l'attention de leurs propres pratiques méprisables quant au non-respect de leurs obligations de désarmement nucléaire découlant du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Au lieu de formuler des allégations infondées qui nient la nature pacifique du programme nucléaire de l'Iran, ils devraient plutôt respecter leurs obligations légales au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, notamment en gelant la modernisation de leurs arsenaux nucléaires, en retirant immédiatement leurs armes nucléaires présentes dans d'autres pays, en refusant le partage d'armes nucléaires et la coopération avec les pays non parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et en éliminant toutes leurs armes nucléaires.

En outre, l'attention injustifiée accordée par les pays occidentaux au programme pacifique de l'Iran et, en même temps, leur mutisme le plus total sur les armes nucléaires et autres armes de destruction massive du régime sioniste sonttotalement hypocrites. Le programme nucléaire exclusivement pacifique de l'Iran n'est pas une menace. L'unique menace à la paix et à la sécurité régionales et internationales est le régime sioniste, qui dispose de plus de 200 ogives nucléaires et est l'unique État non partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires au Moyen-Orient. Il n'existe pas de plus grande source d'insécurité et d'instabilité au Moyen-Orient et au-delà que le régime israélien, qui essaie de fixer des limites aux activités nucléaires pacifiques des autres alors que lui-même a dépassé toutes les limites au long de l'histoire et a commis toutes sortes de crimes, allant des crimes d'agression aux crimes de guerre, et alors qu'il continue encore de menacer d'autres pays.

Ce régime doit adhérer à tous les traités relatifs aux armes de destruction massive, en particulier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, sans conditions et sans plus tarder, il doit placer toutes ses activités nucléaires sous les accords de garanties généralisées de l'AIEA et honorer scrupuleusement toutes ses obligations internationales.

Pour terminer, je tiens à souligner que, si l'Iran est prête à entamer avec les parties intéresséesdes négociations constructives et sérieuses fondées sur la justice et le respect mutuel et sans conditions préalables, elle ne transigera jamais sur son droit inaliénable à l'utilisation pacifique de la science et de la technologie nucléaires, dont son droit inhérent de mettre au point un cycle du combustible nucléaire national.

M. Kumar (Inde) (parle en anglais): Je prends la parole pour réagir aux références gratuites faites par la délégation pakistanaise sur l'État indien du Jammu-et-Cachemire, qui est et a toujours fait partie intégrante de l'Inde. Il est amusant que ces observations ont été faites par le représentant d'un pays qui continue d'occuper illégalement une partie de l'État indien du Jammu-et-Cachemire. Ces références sont une ingérence claire dans les affaires intérieures de l'Inde. Nous les rejetons totalement.

M. Mehdiyev (Azerbaïdjan) (parle en anglais): Je prends la parole pour exercer notre droit de réponse à la déclaration faite par le Ministre arménien des affaires étrangères aujourd'hui à la 19^e séance, dans le cadre du débat général de l'Assemblée.

Il est clair que la déclaration du Ministre arménien des affaires étrangères n'est de nouveau qu'un tissu de mensonges. C'est aussi un exemple des tentatives répétées de l'Arménie de générer une image fausse de la situation sur le terrain et de détourner l'attention de la communauté internationale de la nécessité urgente de régler les principaux problèmes provoqués par l'agression persistante exercée par cet État Membre contre l'Azerbaïdjan. Cependant, cet effort futile s'effondre comme un château de cartes face à la réalité des faits, qui établit une situation diamétralement opposée.

En tentant de critiquer et de donner des leçons aux pays voisins, le Ministre arménien des affaires étrangères a fait preuve de son amnésie habituelle, sinon il se serait rappelé que c'est son pays qui a déclenché la guerre et

agressé l'Azerbaïdjan, procédé au nettoyage ethnique et commis d'autres crimes atroces contre la population civile azerbaïdjanaise au cours de cette guerre. Pis encore, il tait le fait que c'est bien l'Arménie qui a recouru à la force militaire pour occuper les territoires de l'Azerbaïdjan, et non pas l'inverse.

Il est curieux que le Ministre arménien des affaires étrangères semble penser que la communauté internationale et son pays parlent la même langue, s'agissant de la question du Daghlyq Garabagh, et que la position de l'Arménie est conforme aux documents adoptés par les organisations internationales. Il va sans dire que toutes les bases de l'ordre juridique international s'effondreraient si c'était le cas. Les paroles du Ministre arménien sont une falsification évidente, typique des hauts responsables arméniens.

Il serait bon de rappeler que les Arméniens persistent à ne pas respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale qui, entre autres, exigent que toutes les forces arméniennes quittent immédiatement, complètement conditions tous les territoires occupés de l'Azerbaïdjan. L'amnésie des responsables arméniens est également évidente s'agissant de nombreux documents et décisions d'autres organisations internationales demandant qu'il soit mis fin à l'occupation des terres azerbaïdjanaises. Les plus récents sont les documents finals adoptés cette année aux sommets de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), de l'Organisation de la coopération islamique et du Mouvement des pays non alignés, qui ont déclaré sans équivoque soutenir la position de l'Azerbaïdjan. Il convient en particulier de noter que le Président arménien a refusé de participer aux sommets de l'OTAN et du Mouvement des pays non alignés au seul motif de l'approche qu'ils ont adoptée à l'égard du conflit et des principes à appliquer pour son règlement.

Autre exemple récent : la réaction de la communauté internationale aux élections qualifiées de « légales » organisées par l'Arménie en juillet dans la région azerbaïdjanaise occupée de Daghlyq Garabagh. Dans leurs déclarations et leurs communications, les organisations internationales et les États ont exprimé leurs protestations sans équivoque face à cet acte de provocation, qualifiant ces prétendues élections de nulles et non avenues.

La déclaration du Ministre arménien des affaires étrangères contient des commentaires sans fondement sur la hausse du budget militaire de l'Azerbaïdjan. Les plaintes qu'il exprime à cet égard sont évidemment ridicules, puisqu'elles proviennent du représentant d'un État agresseur et concernent les capacités militaires de sa victime. Parallèlement, il est notoire que les dépenses annuelles de l'Azerbaïdjan en matière de défense restent conformes à ses hausses budgétaires globales, que le pourcentage du produit intérieur brut alloué par l'Azerbaïdjan aux dépenses militaires demeure bien inférieur à de celui qu'y consacre par l'Arménie, et que les effectifs des forces armées azerbaïdjanaises sont proportionnels à sa population, à sa superficie et à la longueur de ses frontières, et est toujours inférieure à celles des forces armées arméniennes. En effet, une analyse comparative montre que, par rapport à sa population, à sa superficie, à son budget annuel et à son produit intérieur brut, l'Arménie est le pays le plus militarisé du Caucase du Sud, en termes de dépenses militaires, d'aide militaire étrangère, d'effectifs militaires et de quantité d'armements achetés.

Le Ministre arménien des affaires étrangères a passé une grande partie de sa déclaration à exprimer la perception erronée que son pays a du cas de Ramil Safarov, évoquant par là un incident survenu pendant une formation parrainée par l'OTAN à Budapest. Je voudrais rappeler que nous avons répondu dans le détail aux spéculations irresponsables de la partie arménienne à ce sujet, dans notre lettre du 17 septembre 2012 adressée au Secrétaire général et publiée sous la cote A/66/905.

Tout en s'efforçant de présenter cette affaire comme la manifestation supposée de préjugés anti-arméniens, le Ministre arménien des affaires étrangères oublie que, contrairement à son propre pays, l'Azerbaïdjan a su préserver sa diversité ethnique et culturelle jusqu'à aujourd'hui et que de nombreux Arméniens vivent non seulement dans la région occupée de Daghlyq Garabagh, mais également dans la capitale et dans d'autres grandes villes de l'Azerbaïdjan. Au contraire, la communauté internationale a, à maintes reprises, exprimé son indignation devant la promotion effrontée que font les dirigeants arméniens des notions odieuses que sont la supériorité raciale, l'incompatibilité ethnique et religieuse, et la haine de l'Azerbaïdjan et d'autres pays voisins. Les organes compétents de l'ONU et d'autres organisations internationales se sont fréquemment dits préoccupés par l'esprit d'intolérance qui prévaut en Arménie et par les politiques et pratiques discriminatoires menées dans ce pays. Il convient de souligner que les mêmes politiques et pratiques sont appliquées par l'Arménie dans les territoires azerbaïdjanais occupés, où l'Arménie procède au nettoyage ethnique à l'encontre

de tous les non-Arméniens et où elle a établi, sur la base de principes ethniques, une entité séparatiste qui lui est subordonnée et qui, en définitive, n'est rien d'autre que le produit de l'agression et de la discrimination raciale.

La responsabilité des dirigeants politiques et militaires de l'Arménie vis-à-vis des crimes atroces commis pendant la guerre a été bien établie au niveau international et a même été admise par les hauts responsables arméniens. La révélation la plus choquante est sans doute celle qu'a faite l'actuel Président de l'Arménie, M. Serzh Sargsyan. Dans l'interview qu'il a accordée le 15 décembre 2000 au journaliste britannique Thomas de Waal, celui-ci lui a demandé s'il pensait que les événements auraient pu prendre une tournure différente et s'il éprouvait des regrets face aux milliers de morts provoquées, le chef de l'État arménien a déclaré qu'il n'avait absolument aucun regret dans la mesure où les bouleversements survenus étaient nécessaires, fût-ce au prix de milliers de vies. La retranscription intégrale de cet entretien est disponible sur le site Web de la Fondation Carnegie pour la paix internationale. Pour les personnes attachées à la vérité, il peut être intéressant de prendre connaissance de cet élément de preuve, ainsi que de nombreux autres documents qui réfutent totalement ce que nous avons entendu aujourd'hui de la part du Ministre arménien des affaires étrangères.

Tout ce que j'ai indiqué dissipe définitivement le mythe de l'Arménie éternelle victime. En réalité, en ne tenant aucun compte des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, en poursuivant son occupation illégale des territoires de l'Azerbaïdjan, en spoliant délibérément plus d'un million de réfugiés et de déplacés azerbaïdjanais de leur droit à rentrer chez eux, en poursuivant une idéologie raciste et en se fondant sur une interprétation erronée des normes et principes fondamentaux du droit international, l'Arménie montre clairement qui est réellement coupable d'atteinte à la paix, à la sécurité et à la stabilité régionales.

M. Kazhoyan (Arménie) (parle en anglais): Je suis désolé de prendre la parole à cette heure tardive. Je n'en avais pas l'intention, mais je me dois de répondre aux commentaires que vient de faire le représentant de l'Azerbaïdjan.

La réponse opposée par le représentant de l'Azerbaïdjan est ancrée dans des mensonges encore plus nombreux; pas un seul mot ne reflétait la vérité. La déclaration faite aujourd'hui, à la 19^e séance plénière, par le Ministre des affaires étrangères de la République d'Arménie mettait en lumière toutes ces incohérences

énormes – et c'est un euphémisme. Je n'entrerai pas dans le détail pour expliquer que ce qui s'est passé il y a 20 ans était l'expression du droit à l'autodétermination du peuple du Nagorno-Karabakh, et le fait que l'exercice de cedroit absolument légal et constitutionnel a suscité hostilités, massacres et guerre de la part de l'Azerbaïdjan contre cette population pacifique. Qui peut en vouloir aux Arméniens de la République de Nagorno-Karabakh de refuser de vivre dans le même pays que leurs assassins?

Rien de ce que l'Azerbaïdjan dit au monde à cette tribune ne peut-être tenu pour vrai. Il ne s'agit au contraire que d'un barrage constant de mensonges teintés de rhétorique raciste contre les Arméniens. Je pense que leur stratégie consiste à nous raconter tellement de mensonges et à les répéter si souvent que tôt ou tard on s'y habituera. Selon un proverbe oriental, tu peux répéter à l'envi que les dattes sont mielleuses, ce n'est pas pour autant que tu ressentiras le goût du miel dans ta bouche. C'est un vœu pieux. Que peut-on attendre d'un pays dont le Président déclare publiquement que tous les Arméniens sont les ennemis de l'Azerbaïdjan? Je crois que c'est ce qu'on appelle la xénophobie et elle est punie par la loi, du moins dans mon pays et dans le reste du monde civilisé auquel nous appartenons. L'ONU a a été créée pour permettre l'avenement de ce monde et le chérir.

L'Azerbaïdjan est le seul pays au monde à se vanter de ses astronomiques dépenses militaires. Je me souviens du temps où un budget de défense en hausse ne suscitait aucune fierté. Mais eux le clament haut et fort et menacent notre existence au Nagorno-Karabakh. L'Azerbaïdjan est un pays où un ressortissant qui tue un étranger, un Arménien en l'occurrence, est considéré comme un héro national. Dans mon pays, un assassin aurait subi la peine prévue par le code pénal. Celui qui tue un homme dans son sommeil est considéré non seulement comme un assassin mais aussi comme un lâche. Aucun Arménien sensé n'accepterait de vivre à Bakou, malgré les nombreux exemples d'Arméniens vivant en Azerbaïdjan donnés par le représentant de l'Azerbaïdjan. Même le champion du monde des jeux d'échec, Gary Kasparov, a affirmé dernièrement qu'il ne retournera jamais à Bakou tant que la question du Nagorno-Karabakh ne sera pas réglée et que l'Azerbaïdjan ne mettra pas un terme à son hystérie anti-Arménie.

La meilleure défense, c'est l'attaque; telle est la tactique qu'adopte l'Azerbaïdjan, en espérant que rejeter la faute sur d'autres, quand le monde le condamne pour ses agissements, le sauvera. Mais personne ne peut

manipuler l'opinion publique mondiale, pas même en Azerbaïdjan riche en pétrodollars. Voilà pourquoi aucun Azerbaïdjanais, fût-il surtout un responsable, n'a le droit historique, moral ou juridique pour dire au peuple du Nagorno-Karabakh comment vivre, où vivre où qu'il ne peut pas prétendre à l'indépendance.

M. Desta (Érythrée) (parle en anglais): Je prends la parole pour exercer notre droit de réponse à la déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères de la République de Djibouti dans son allocution prononcée devant cette Assemblée ce matin. Ma délégation a été surprise par la déclaration faite par le Ministre concernant mon pays.

Ma délégation ne souhaite pas s'attarder sur les événements de 2008, étant donné que nous avons déjà traité exhaustivement de la question dans d'autres instances. Dans un esprit constructif, ma délégation voudrait souligner les points suivants afin de rétablir les faits.

Premièrement, l'Érythrée a toujours souhaité entretenir avec Djibouti des relations de bon voisinage basées sur le respect mutuel et la coopération économique.

Deuxièmement, c'est Djibouti qui est responsable des escarmouches qui ont duré deux jours en 2008.

Troisièmement, en juin 2010 les Présidents de l'Érythrée et de Djibouti ont signé un accord de paix et accepté que l'Émir de l'État du Qatar, le cheik Hamad bin Khalifa Al-Thani, assure la médiation dans le différend frontalier.

Quatrièmement, la question des prisonniers de guerre est partie intégrante de l'accord, et les deux parties sont convenues de la régler. Malheureusement, cette question est sortie du contexte de l'accord et citée comme point à part dans la campagne contre l'Érythrée auprès de différentes instances, notamment le Conseil de sécurité. Ce qui nous à amène à nous demander sérieusement si l'autre partie est réellement prête à régler le problème conformément à la lettre et à l'esprit de l'accord, surtout qu'elle prolonge inutilement le processus de paix.

Cinquièmement, l'Érythrée a pleinement rempli toutes les obligations contractées au titre de l'accord et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 1862 (2009). Elle a retiré ses troupes de la frontière commune, surveillée depuis lors par des Casques bleus gataris.

Sixièmement, l'Érythrée insiste pour dire que la médiation menée actuellement par l'Émir du Qatar est la

meilleure occasion qui s'offre aux deux parties de régler les questions en suspens, ouvrant ainsi la voie à des relations de coopération normales. Il ne reste maintenant aux deux gouvernements que de coopérer en toute bonne foi avec l'Émir du Qatar dans les efforts de facilitation qu'il mène dans le cadre de la médiation. Il importe de s'abstenir de toutes déclarations incendiaires susceptibles de nuire au processus de médiation en cours. L'Érythrée affirme qu'elle agira de bonne foi et qu'elle reste entièrement attachée au processus de paix.

Je voudrais, pour terminer, rendre hommage à l'Émir du Qatar de son rôle de médiation. Je tiens aussi à rendre hommage aux Casques bleus qataris déployés le long de la frontière commune entre nos deux pays.

M. Tarar (Pakistan) (parle en anglais): Je prends la parole en réaction aux observations faites plus tôt par le représentant de l'Inde. Le Jammu-et-Cachemire fait l'objet de contestation et cela est établi dans les résolutions du Conseil de sécurité et accepté par le Pakistan comme par l'Inde. Dire donc que le Jammu-et-Cachemire ou toute autre partie de ce territoire appartiennent à l'Inde est intenable. Les populations du Jammu-et-Cachemire attendent toujours de pouvoir exercer leur droit à l'autodétermination.

M. Mehdiyev (Azerbaïdjan) (parle en anglais): Les observations que vient de faire la délégation arménienne, truffées de déformations et d'erreurs d'interprétation, montrent à quel point cet État Membre est loin de participer de façon constructive à la quête de la paix dans la région. En fait, la délégation arméniennen'a apporté rien de nouveau et a une fois encore abusé de son droit de prendre la parole à la tribune de l'Assemblée générale. La délégation arménienne n'a même pas pris la peine d'écouter attentivement ce que nous avons à dire, préférant plutôt lire un texte contenant son lot de falsifications habituelles.

Il s'ensuit que nous avons eu à entendre des observations inexactes et hors contexte qui, de toute évidence, n'ont pas répondu à nos demandes. Ne voyant aucune raison de prolonger la discussion sur cette question à cette étape de nos délibérations, nous voudrions faire part de notre conviction que le programme politique catastrophique de l'Arménie est à jamais voué à l'échec. L'Arménie sera obligée de cesser sa politique de provocation, de veiller à ce qu'il soit mis un terme à l'occupation du territoire de l'Azerbaïdjan, de renoncer à revendiquer les territoires de pays voisins et d'établir des relations civilisées avec tous les pays de la région.

M. Kumar (Inde) (parle en anglais): Je prends la parole pour exercer notre droit de réponse parce que, hélas, la délégation pakistanaise a une fois de plus évoqué la question du Jammu-et-Cachemire, partie intégrante de l'Inde. Les populations du Jammu-et-Cachemire ont pacifiquement choisi leur destin conformément aux pratiques démocratiques, et elles continuent de le faire. Nous rejetons donc dans leur intégralité les observations indéfendables du délégué du Pakistan.

M. Kazhoyan (Arménie) (parle en anglais): Je suis désolé de devoir prendre la parole une seconde fois. Je me demande vraiment comment fonctionne la mémoire de la délégation azerbaïdjanaise.

En 1988, le peuple du Nagorno-Karabakh a pacifiquement réclamé son indépendance à l'égard de l'Azerbaïdjan : il était attaqué par l'Azerbaïdjan. Les Arméniens ont organisé leur légitime défense; l'Azerbaïdjan a livré une guerre à grande échelle de 1992 à 1994. Le peuple du Nagorno-Karabakh a mis fin à l'agression de l'Azerbaïdjan et proclamé l'indépendance de la République du Nagorno-Karabakh. Ces brefs faits historiques se sont produits il n'y a pas si longtemps, ce sont des faits essentiels enseignés dans les manuels dont il n'est pas difficile de se souvenir et qu'il faut cesser de déformer.

La sincérité de l'Azerbaïdjan ne peut être évaluée qu'à l'aune de sa participation aux négociations du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de ses réactions aux documents portant sur le règlement du conflit du Haut-Karabakh adoptés dans le cadre du Sommet de l'OSCE tenu en 2010 à Astana et des conférences ministérielles tenues à Helsinki en 2008, à Athènes en 2009, à Almaty en 2010 et à Deauville en 2011. Les déclarations prononcées par les présidents des pays coprésidents aux sommets du Groupe des Huit à L'Aquila en 2009, à Muskoka en 2010 et à Deauville en 2011 et au Sommet du Groupe des Vingt tenu en 2012 à Los Cabos en sont la preuve.

La position de l'Arménie est conforme à celle énoncée dans ces documents. L'Arménie et la communauté internationale s'expriment d'une seule voix sur la question du Nagorno-Karabakh. Il est temps que l'Azerbaïdjan entende la voix de la communauté internationale.

Je tiens également à citer une autre déclaration prononcée aujourd'hui dans cette salle par le Ministre des affaires étrangères du Bélarus à la 20° séance plénière

> « Le Bélarus est convaincu que toute tentative visant à forcer quiconque à agir contre

sa volonté est vouée à l'échec. N'avons-nous donc pas tiré les enseignements du passé? Après tout, ce ne sont ni les armes ni la richesse qui sont les principales forces motrices de la planète. Cette force vient de l'esprit de l'autodétermination. Si un peuple a choisi sa propre voie de développement pacifique et progressif, aucune force extérieure ne pourra l'arrêter. Contre ces peuples, on peut gagner des batailles, mais pas la guerre. »

Le Président (parle en anglais): Nous avons entendu le dernier orateur au titre de l'exercice du droit de réponse.

Je vais à présent faire quelques observations en guise de conclusion du débat général.

Déclaration du Président

Le Président (parle en anglais): Nous sommes parvenus à la fin du débat général de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Je remercie tous les orateurs de leurs contributions importantes. Je tiens aussi à remercier sincèrement les Vice-Présidents de l'Assemblée générale de leur assistance et coopération. Je suis très reconnaissant au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour son appui et la compréhension dont il a fait preuve. Je sais que je n'ai pas été la personne la plus facile avec qui traiter ces derniers jours, mais je vais essayer de me rattraper pendant les 12 prochains mois.

C'est pour moi un grand honneur d'accueillir pour la première fois un certain nombre de nouveaux dirigeants à l'Assemblée générale et de les entendre exprimer les positions et aspirations de leurs pays. Le fait que la présentation session ait permis d'entendre les vues de plus de 100 chefs d'État et de gouvernement et de plus de 70 vice-Premiers Ministres et Ministres des affaires étrangères montre clairement que l'ONU demeure, comme l'énonce la Charte des Nations Unies, un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes. Cela réaffirme également une fois de plus le rôle central de l'Assemblée générale en tant que principal organe délibérant, directeur et représentatif de l'ONU.

Le thème général que j'ai choisi pour la présente session est « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement des différends ou de situations de caractère international ». Au cours de la semaine écoulée, nous avons entendu des interventions sérieuses et constructives sur cette question cruciale. Cela a donné lieu à un débat fructueux à la plénière et dans plusieurs

12-52570 25

événements parallèles, suscitant ainsi de nombreuses consultations bilatérales.

Certains orateurs ont fait des propositions concrètes en vue d'une meilleure utilisation des mécanismes en place. Il a notamment été proposé de renforcer l'appui de l'ONU aux efforts de maintien de la paix. Un certain nombre d'interventions ont reconnu le rôle croissant joué par l'Union africaine, l'Union européenne et d'autres organisations régionales dans les missions des Nations Unies. De nombreuses délégations ont présenté des concepts ou des idées qui doivent être intégrés dans les efforts d'ensemble entrepris aux fins de la revitalisation de l'Assemblée générale.

De nombreux intervenants ont souligné que des causes structurelles profondes sont souvent la toile de fond des signes politiques immédiats des différends. Ces orateurs ont préconisé l'adoption d'une approche plus globale de la prévention et du règlement des conflits qui comprendrait de manière véritablement intégrée des mesures tant à court terme qu'à long terme.

Un grand nombre de délégations ont félicité les Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud d'avoir conclu des accords sur les questions liées à la sécurité, à la délimitation des frontières et à la normalisation des relations économiques, et les ont exhortés à régler les questions en suspens.

Nous avons entendu des préoccupations graves exprimées de cette tribune concernant l'instabilité et l'imprévisibilité géostratégiques croissantes. Un grand nombre de délégations ont souligné l'importance fondamentale du respect des principes fondamentaux du droit international, y compris la souveraineté et l'intégrité territoriale des États Membres. Un accent marqué a été mis sur le principe de l'égalité souveraine des États Membres en tant que volet central d'un multilatéralisme efficace.

Les uns après les autres, les orateurs ont réaffirmé que le respect de l'état de droit était essentiel à la réalisation d'une paix durable après les conflits. Cela permettrait une protection plus efficace des droits de l'homme et créerait des conditions propices au progrès et au développement économiques.

Le débat général a révélé une convergence de vues quant au fait que la prévention des conflits, la paix et la sécurité durables et le développement durable ne peuvent être réalisés que grâce à une approche intégrée. De nombreuses délégations ont évoqué les conséquences de la crise économique mondiale, en les reliant non seulement à la nécessité d'accroître les campagnes de réduction de

la pauvreté, mais aussi à celle de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le consensus qui se fait jour est qu'il faut intensifier les efforts pour atteindre les OMD au cours des trois prochaines années.

Un grand nombre d'intervenants ont souligné la nécessité de commencer à mettre rapidement en œuvre les textes issus de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, soulignant le rôle crucial que la présente session de l'Assemblée générale doit jouer pour faire avancer le processus. Il faut pour ce faire établir une liste d'objectifs de développement durable et proposer des solutions en faveur d'une stratégie de financement efficace.

L'amélioration des divers aspects d'une gouvernance économique mondiale a été également l'une des questions les plus abordées. Le renforcement de la coopération Sud-Sud a été considérablement mis en exergue. En outre, les interventions de nombreuses délégations ont renforcé l'idée que l'Assemblée générale devrait jouer un rôle plus important lors des débats sur cette question, soulignant l'importance qu'il y a à tenir des séances plénières avant et après les réunions importantes du Groupe des Vingt. Des préoccupations ont également été formulées concernant l'inclusion, la responsabilité et la transparence.

De nombreuses délégations ont soulevé la question de l'État palestinien. Une solution des deux États qui tiendrait compte des préoccupations légitimes des Israéliens et des Palestiniens, y compris la viabilité et la sécurité, a recueilli un appui important. De nombreux orateurs ont appelé à la reprise des négociations qui mèneraient à une solution globale, soulignant combien il est important que la communauté internationale accroisse son appui au processus de paix. Certains ont demandé à ce que l'ONU joue un rôle plus énergique dans cet effort.

De nombreux États Membres ont fait part de leur appui aux changements démocratiques survenus dans un certain nombre de pays arabes. Ils ont exprimé leurs vives préoccupations devant la détérioration de la situation en matière de sécurité et de la situation des droits de l'homme en Syrie. Des encouragements sans ambiguïté ont été exprimés à l'action menée actuellement par le Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi.

Une attention soutenue a également été accordée à différents aspects de la question nucléaire et de la prolifération des armes de destruction massive. Un certain nombre de délégations ont souligné le droit

légitime à l'utilisation pacifique de l'énergie et de la technologie nucléaires par tous les États Membres, tandis que d'autres ont indiqué que l'adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique étaient des préoccupations majeures. À cet égard, nous avons entendu des messages forts selon lesquels la survie même des nations pourrait être en jeu.

Les orateurs ont également réagi à ce que le Secrétaire général a appelé l'orage de vulnérabilité parfait qui balaie actuellement le Sahel. Ils ont exprimé leur inquiétude à propos de la menace croissante que le terrorisme, les tentatives de sécession unilatérales et la criminalité organisée transfrontière font peser sur la stabilité régionale et les efforts de développement.

Le terrorisme sous toutes ses formes a été fermement condamné, de même que les insultes blasphématoires qui visaient récemment des personnalités et des croyances religieuses, et la violence qui a suivi, y compris le meurtre il ya quelques semaines de l'Ambassadeur des États-Unis en Libye.

Lors de l'ouverture du débat général, j'ai souligné le rôle accru que je voudrais voir jouer à l'Alliance des civilisation des Nations Unies dans la prévention des conflits. Un thème récurrent des discours a été l'importance du renforcement du dialogue et de la compréhension entre les cultures et les religions. Un sujet de préoccupation croissante a également été mis en exergue : l'absence de liberté religieuse dans certaines régions du monde.

Les États Membres ont exprimé un optimisme prudent face à la situation en Somalie, estimant que ce pays s'engageait sur une bonne voie après tant de faux départs. L'Organisation des Nations Unies a été appelée à redoubler d'efforts pour assurer la paix dans ce pays, ainsi que dans d'autres parties de ce continent, y compris dans la région des Grands Lacs. Par ailleurs, une attention considérable a été consacrée aux besoins de développement de l'Afrique, notamment la nécessité impérative de continuer à accorder à cette question une place prioritaire dans l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

De nombreuses délégations ont soulevé la question particulièrement préoccupante de la traite des personnes et du trafic des stupéfiants et des armes légères. Les changements climatiques, la diminution de la biodiversité et d'autres problèmes environnementaux ont également fait l'objet de débats.

Tous les orateurs ont souligné l'importance des efforts de revitalisation de l'Assemblée générale et de réforme du Conseil de sécurité. L'accent a été mis sur l'amélioration des méthodes de travail, plusieurs délégations soulignant la nécessité critique d'une plus grande transparence et d'une coopération accrue avec les autres organes du système des Nations Unies. Un certain nombre de délégations ont présenté leurs points de vue sur l'amélioration des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme. Les intervenants ont également souligné l'importance d'assurer l'égalité des droits et des chances pour les femmes. D'autres questions importantes ont été soulevées telles que la promotion des droits des peuples autochtones et des personnes handicapées.

Le 25 septembre, lorsque j'ai ouvert le débat, j'ai appelé les États Membres à avoir foi en notre capacité à nous rassembler dans la pleine compréhension de notre destin commun, afin que notre assemblée reste dans l'histoire comme une assemblée de la paix. En passant en revue les nombreuses déclarations qui ont été faites, j'ai été frappé par la façon dont beaucoup de points communs existe sur un large éventail de questions. De toute évidence, il reste d'importantes divergences d'opinions à surmonter. Néanmoins, je crois qu'il y a de la place pour l'optimisme.

Les dirigeants du monde nous ont donné des conseils stratégiques sur la façon d'aller de l'avant dans la mise en œuvre de l'ordre du jour de la soixante-septième session. Au cours des années à venir, j'ai l'intention de poursuivre les consultations avec les États Membres, les grandes commissions et les groupes régionaux et informels sur le projet de programme de travail.

Consacrons-nous maintenant au dur travail à venir, qui commence sérieusement dès demain. Essayons d'être plus transparents et plus efficaces dans la façon dont nous menons nos affaires en faisant un meilleur usage de notre temps et de nos ressources afin de faire avancer les objectifs communs. Engageons-nous à faire preuve de compromis et efforçons-nous d'améliorer la confiance mutuelle, et, ce faisant, contribuons à répondre aux espoirs et aux aspirations des 193 États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Je crois que maintenant nous avons vraiment entendu le dernier orateur dans le débat général.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 8 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 20 heures 35.

12-52570 27